

RAPPORT ESG 2023

« NOTRE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU MAROC »



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

SOMMAIRE

A PROPOS DU RAPPORT

NOTRE PROFIL

NOS VALEURS

NOTRE RECONNAISSANCE

GOUVERNANCE

CONTEXTE DES ENJEUX MAROCAINS

ETRE UNE BANQUE RESPONSABLE

LES ATTENTES DE NOS PARTIES PRENANTES

ENJEUX PERTINENTS DE LA BMCI

RESPONSABILITE ECONOMIQUE

RESPONSABILITE SOCIALE

RESPONSABILITE CIVIQUE

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

INDICATEURS

INDEX GRI

A PROPOS DU RAPPORT

Référentiel de reporting

Le Rapport ESG s'appuie sur la circulaire n° 03/19 de l'AMMC et sur les standards de Global Reporting Initiative – GRI.

Période et cycle de reporting

La période de reporting est l'année fiscale 2023. Nous publions le rapport ESG selon une fréquence annuelle.

Périmètre de reporting

Le périmètre de reporting couvre la BMCI.

Notre engagement en reporting

Les données sont collectées et consolidées par les directions en charge des domaines respectifs qui s'assurent de la vérification de cohérence. Les

formules de calculs utilisées pour l'élaboration des indicateurs sont définies par les directions responsables. Les résultats consolidés sont transmis auprès de la Direction de l'Engagement et de la Communication qui assure la publication des informations dans le cadre du reporting.

Aucun changement majeur n'est intervenu durant la période.

Contact

Mr. Youssef Dahioui
Responsable RSE BMCI Groupe BNP Paribas
Youssef.Dahioui@bnpparibas.com

NOTRE PROFIL

La BMCI est une filiale du Groupe BNP Paribas. Leader européen des services bancaires et financiers, BNP Paribas étend son modèle intégré et diversifié à travers le monde, avec une présence dans 63 pays et plus de 182 000 collaborateurs. Véritable levier de performance et reflet de la solidité du Groupe, ce rayonnement international permet aussi à la Banque de se doter d'une vision globale des évolutions de la société et des attentes de ses clients (particuliers, entreprises et institutionnels) pour atteindre leurs objectifs financiers et concrétiser leurs projets.

Implantée exclusivement au Maroc, et dont le Siège Social est à Casablanca, la BMCI dispose d'un réseau de 270 agences et de l'engagement de ses fonctions support. La BMCI exprime une volonté d'innovation pour concevoir

des produits répondant aux attentes spécifiques des particuliers, professionnels et entreprises. Pour y parvenir, la Banque déploie toute l'expertise de ses métiers spécialisés avec un seul objectif : la satisfaction de ses clients.

ACTIVITES ET SERVICES

La BMCI est organisée autour des pôles d'activité principaux :

1. Banque de détail
2. Banque Offshore
3. Financements spécialisés : BMCI Leasing et Arval

NOS VALEURS

La gouvernance de la BMCI est animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, fondée sur les meilleures pratiques, associant le Conseil de Surveillance, les actionnaires, l'encadrement et l'ensemble des collaborateurs de la Banque pour promouvoir l'action à long terme de la BMCI et garantir son impact positif sur la société. La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société. Être une banque responsable, c'est notre projet d'entreprise.

La BMCI a explicité ses valeurs permettant aux collaborateurs de connaître et de comprendre les attentes de la banque. Leur respect est essentiel pour poursuivre la stratégie de transformation et de croissance de la BMCI, tout en préservant la confiance des partenaires économiques (clients, actionnaires, fournisseurs, ...).

Quatre forces constituent les pierres angulaires de la BMCI, elles permettent de mettre en œuvre le modèle bancaire universel intégré de la banque et de renforcer ses positions de premier plan :

1. Solidité
2. Responsabilité
3. Expertise
4. Good place to work

Nous disposons également de quatre leviers pour réussir à surmonter les défis et construire l'avenir :

- Agilité
- Culture de conformité
- Satisfaction clients
- Ouverture

NOTRE ADHESION A DES INITIATIVES INTERNATIONALES MAJEURES

La démarche RSE du Groupe BNP Paribas est encadrée par des prises de position publiques universelles, thématiques et sectorielles applicables à la BMCI :

- Pacte Mondial des Nations Unies
- Organisation Internationale du Travail (OIT)
- Women's Empowerment Principles des Nations Unies
- United Nations Environment Programme Finance Initiative

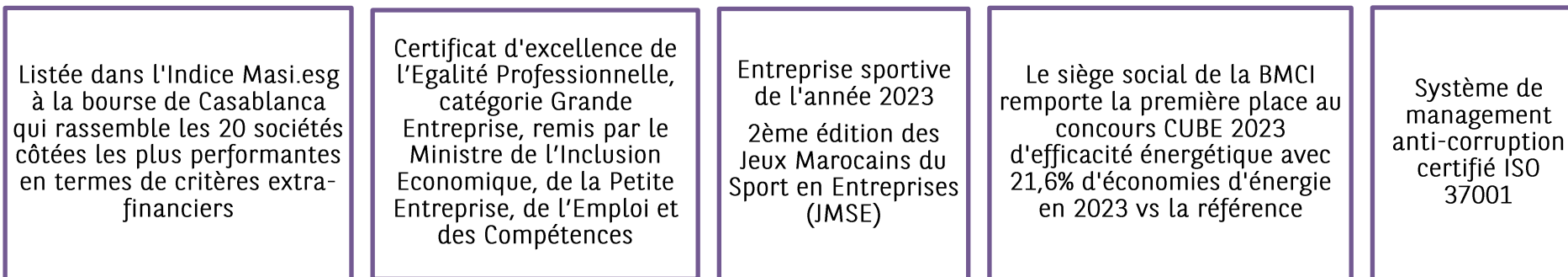
- Roundtable on Sustainable Palm Oil (RSPO)
- Entreprises pour les Droits de l'Homme

Le Groupe BNP Paribas participe activement à l'élaboration de solutions et à la mise en œuvre de pratiques durables spécifiques à l'industrie bancaire dans le cadre de son engagement à respecter les cadres en la matière :

- Principes de l'équateur
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- Principes pour une Banque Responsable (PRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Net-Zero Banking Alliance des Nations Unies
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
- Task Force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)

NOTRE RECONNAISSANCE

La reconnaissance des actions de la BMCI confirme l'engagement au plus haut niveau de l'entreprise en faveur de la responsabilité sociale.



GOUVERNANCE

Notre engagement
Animée par une culture de responsabilité et d'intégrité, la gouvernance de la BMCI est fondée sur les meilleures pratiques de gouvernance.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition

Conformément aux dispositions réglementaires, notamment la Directive 1/W/2014 de Bank Al Maghrib sur la gouvernance au sein des Etablissements de Crédit, la circulaire 4/W/2014 de Bank Al Maghrib relative au contrôle interne au sein des Etablissements de Crédit, le Conseil de Surveillance de la Banque compte 12 membres dont 4 membres indépendants et 4 femmes. La BMCI se conforme aux réglementations en vigueur concernant les critères d'indépendance, tels que définis dans la circulaire 5/W/2016 de Bank Al

Maghrib, ainsi qu'au seuil prévu par la loi relative à la proportion des membres du Conseil de Surveillance de chaque genre :

- La proportion des membres du Conseil de Surveillance, de chaque genre, ne peut être inférieure à 30% au 1^{er} janvier 2024
- La proportion des membres du Conseil de Surveillance, de chaque genre, ne peut être inférieure à 40% au 1^{er} janvier 2027

Membre du Conseil de Surveillance * indépendant	Comité de nominations, rémunération et gouvernance	Comité d'audit	Comité des risques	Membre depuis
M. Jaouad Hamri* (Président)	MEMBRE			2015
M. Michel Pebereau (Vice Président)				2004
M. Gilbert Coulombel		MEMBRE		2022
M. Philippe Dumel		MEMBRE	MEMBRE	2023
Mme. Janie Letrot Hadj Hamou*		PRESIDENTE		2015
M. Yves Martrenchar	PRESIDENT			2015
M. François Benaroya	MEMBRE			2022
Mme. Dounia Taarji*			PRESIDENTE	2015
AXA ASSURANCE MAROC représentée par Mme Meryem Chami		MEMBRE		2006 (2020 Meryem Chami)
BNP PARIBAS IRB Participations représentée par M. Abdelmajid Fassi Fihri			MEMBRE	2006 (2022 Abdelmajid Fassi Fihri)
Mme Soumaya Tazi*	MEMBRE	MEMBRE		2023
M. Christian De Chaisemartin			MEMBRE	2018

Fonctionnement

La durée du mandat est de 3 ans.

Au cours de l'exercice 2023, le Conseil de Surveillance de la banque s'est réuni 8 fois. Le taux de présence des membres aux dites réunions avoisine les 86%. Lors de ces réunions, le Conseil de Surveillance a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de la banque et procédé à l'étude trimestrielle des comptes avant leur publication.

Les comités du conseil de surveillance

Les comités spécialisés du Conseil de Surveillance se sont réunis aux fréquences prévues et aux dates préalablement arrêtées. Les comités se tiennent au moins cinq jours avant la réunion d'un Conseil de Surveillance. Leurs réunions font toutes l'objet d'un procès-verbal et d'un relevé de décisions et recommandations. Un rapport de synthèse de chaque comité est présenté et commenté à chaque réunion du Conseil. Les comités disposent de la possibilité de recourir à des experts externes en tant que de besoin.

Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans l'évaluation de la qualité et de la cohérence du dispositif de contrôle interne conformément aux dispositions de la circulaire du gouverneur de Bank Al-Maghrib relatives au contrôle interne des établissements de crédit.

- Le système de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment : la vérification des opérations et des procédures internes ;
- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- L'efficacité des systèmes d'information et de communication.

Le comité d'audit assure la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne, de la gestion des risques et de la conduite de l'activité d'audit sur l'ensemble du groupe BMCI.

Le comité a notamment pour attributions :

- De porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et de proposer, le cas échéant, des actions complémentaires à ce titre ;
- D'évaluer le dispositif de vigilance et de veille interne relatif au risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme ;
- D'évaluer la pertinence des mesures correctrices prises ou proposées pour combler les lacunes ou insuffisances décelées dans le système de contrôle interne ;
- De recommander la nomination des commissaires aux comptes ou, à titre dérogatoire, le renouvellement de leur mandat au-delà de deux mandats consécutifs ;
- De définir les zones de risques minimales que les auditeurs internes et les commissaires aux comptes doivent couvrir ;
- De vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers et de porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes individuels et consolidés ;
- D'approuver la charte d'audit et le plan d'audit et d'apprécier les moyens humains et matériels alloués à la fonction d'audit interne et de s'assurer que les auditeurs internes possèdent les compétences nécessaires et proposer éventuellement les mesures à prendre à ce niveau ;
- De prendre connaissance des rapports d'activité et des recommandations des fonctions d'audit interne, de contrôle permanent et de conformité, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision ainsi que des mesures correctrices prises ;
- D'examiner l'efficacité du dispositif de gestion des risques sur la base de reporting de missions d'audit spécifiques.

Le comité d'audit s'est tenu à 4 reprises.

Comité des risques

Le comité des risques est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance en matière de stratégie et de gestion des risques, conformément aux dispositions de la circulaire de Bank-AL-Maghrib sur le contrôle interne.

La mission du comité porte sur les risques de toute nature : de crédit, de marché, opérationnel, de taux d'intérêt, de la concentration de crédit, de liquidité, de règlement-livraison, pays et de transfert, ainsi que des risques liés aux activités externalisées.

Le comité a notamment pour attributions :

- De conseiller le Conseil de Surveillance concernant la stratégie en matière de risque et le degré d'aversion aux risques ;
- De s'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixés par le directoire conformément au degré d'aversion aux risques défini par le Conseil de Surveillance ;
- D'évaluer la qualité du dispositif de mesure, maîtrise et surveillance des risques de la BMCI et de son groupe ;
- De s'assurer de l'adéquation des systèmes d'information eu égard aux risques encourus ;
- D'apprécier les moyens humains et matériels alloués aux fonctions de gestion et de contrôle des risques et de veiller à leur indépendance.

Le comité des risques s'est tenu à 4 reprises.

Comité des nominations, rémunérations et gouvernement d'entreprise

Au titre de sa compétence sur les nominations, ce comité est chargé d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement de ses membres ainsi que ceux de l'organe de direction. Ce comité veille également à ce que le processus de nomination et de réélection soit organisé d'une manière objective, professionnelle, et transparente.

Au titre de sa compétence sur les rémunérations, ce comité est chargé d'accompagner le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du bon fonctionnement du système de rémunération. Il veille à ce qu'il soit approprié et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives et réglementaires.

Au titre du gouvernement d'entreprise, la mission du comité est de veiller à la bonne application de la directive de Bank Al-Maghrib sur la gouvernance des établissements de crédit, ainsi que sur la conformité des règles de gouvernance de la BMCI avec les principes généraux du groupe BNP Paribas dans ce domaine.

Le comité de nomination, rémunération et gouvernement d'entreprise s'est tenu à 5 reprises.

Valeurs éthiques et code de conduite

Dans le cadre des règles de bonne gouvernance, les membres indépendants du conseil ont suivi un processus de formation au sein de la banque à travers des réunions avec les membres du directoire, les directeurs des organismes centraux et avec les commissaires aux comptes de la banque. Ils ont en outre, suivi une formation interne au sein de la maison mère.

Evaluation

Enfin, le conseil a procédé à son auto-évaluation sous la supervision du secrétaire du conseil de surveillance et s'est assuré notamment que l'ensemble de ses membres ne fait état d'un quelconque conflit d'intérêts susceptible de porter atteinte à l'exercice de leur mandat de membre du conseil ou de leur mission au sein des comités spécialisés. Chaque membre du conseil a signé en son nom une déclaration d'absence de conflit d'intérêts à cet effet.

LE DIRECTOIRE

Le Directoire comprend 3 membres :

- M. Hicham SEFFA, Président du Directoire ;
- M. Samir MEZINE, Directeur Général ;
- M. Karim BELHASSAN, Secrétaire Général de la BMCI.

Au cours de l'exercice 2023, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales et statutaires en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la banque. Par ailleurs, les comités qui lui sont rattachés se sont tenus selon la périodicité propre à chaque comité.

GOUVERNANCE RSE

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de l'Engagement et de la Communication, rattachée au Directeur Général. La démarche RSE a été structurée depuis 2012, avec pour priorité de sensibiliser

et d'impliquer les collaborateurs afin qu'ils puissent être acteurs à part entière de cette démarche.

À la BMCI, la RSE implique l'ensemble des entités de la banque et anime et guide nos décisions au quotidien à tous les niveaux. Les managers sont sensibilisés et impliqués à travers des séances de formation, et des « relais RSE » ont été désignés au sein des différentes entités. C'est un engagement fort de la part de notre banque, qui a pour volonté de faire évoluer en continu notre démarche RSE en interne et en externe. Le Comité de Direction de la BMCI statue régulièrement sur des thématiques RSE et une présentation de la stratégie et des actions menées est faite au minimum une fois par an au Conseil de surveillance.

CONTEXTE DES ENJEUX MAROCAINS

Face aux différents risques auxquels elle est exposée et aux opportunités que son métier de banque et son territoire lui présentent, la BNCI veille à l'identification et la compréhension des enjeux majeurs de son écosystème et des impacts de ses activités

Le Maroc a identifié, dans le cadre de sa stratégie nationale de développement durable (SNDD) 7 grands enjeux de développement durable ont été identifiés. Chaque enjeu est décliné en axes stratégiques.

Les enjeux de développement durable du Maroc

(source : Stratégie Nationale de Développement Durable 2030)

Gouvernance du développement durable	Transition vers une économie verte	Gestion des ressources naturelles et biodiversité	Lutte contre le changement climatique	Territoires sensibles	Développement humain et inégalités sociales	Culture du développement durable
<ul style="list-style-type: none"> - Exemplarité de l'Etat pour la mise en œuvre du développement durable - Cadre institutionnel - Cadre juridique - Instruments économiques et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture durable - Gestion rationnelle des ressources halieutiques - Gestion durable des forêts - Transition énergétique - Secteur minier durable - Artisanat durable - Mobilité durable - Tourisme durable - Economie circulaire - Urbanisme durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion durable de l'eau - Protection de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernance climat - Finance climat 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion durable du littoral - Préservation des zones oasiennes - Gestion des zones de montagne 	<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pauvreté - Renforcer le système de santé - Résorber le déficit en matière d'éducation 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'écocitoyenneté - Recherche & développement - Promouvoir la culture pour une société durable

ETRE UNE BANQUE RESPONSABLE

La responsabilité de la BMCI est au service de la performance économique : stimuler le développement, favoriser les investissements et accompagner la croissance. Ces missions sont ancrées dans le quotidien de la Banque, elles doivent également prendre en considération l'impact de ses décisions, au-delà de sa responsabilité financière. La BMCI déploie la politique de responsabilité sociétale du Groupe BNP Paribas de manière proactive et constructive, tout en l'adaptant au contexte de ses activités au Maroc.

La BMCI mène une politique à la hauteur de ses ambitions : être une banque responsable, au service de la réussite de tous ceux qui lui accordent leur confiance.

Le Groupe BNP Paribas a mis en place dès 2001 une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale, qui a été renforcée par la suite, en 2010. Forte de l'expérience et du soutien du Groupe BNP Paribas, la BMCI a mis en place sa propre politique RSE en août 2012 et formalisé une CHARTE RSE.

Cette démarche se structure autour de 4 grands piliers : responsabilité économique, sociale, civique et environnementale.



La BMCI œuvre chaque jour pour contribuer à la réussite de tous ceux qui lui font confiance et aux progrès de la société.

La BMCI a pour mission première de répondre aux besoins de ses clients, notamment en finançant de manière éthique les projets des particuliers et des entreprises, moteurs du développement économique et de la création d'emplois.

La politique RSE vient renforcer la politique active de banque citoyenne menée par la BMCI depuis la fin des années 90, fondée sur une volonté réelle de contribuer au développement social et culturel du Maroc. Cette responsabilité civique est portée par la Fondation BMCI depuis 2008, qui œuvre chaque année afin d'accompagner la société civile dans un Maroc qui change.

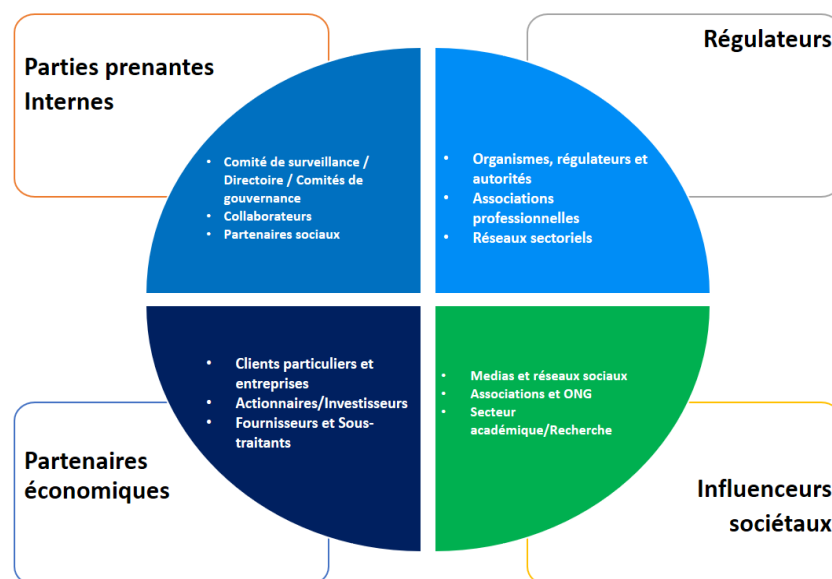
Sur le plan de la responsabilité environnementale, la BMCI -suit ses indicateurs, notamment en termes de consommation d'énergie, papier, eau, et a mis en place depuis 2011 un reporting annuel permettant de définir des plans d'action pour diminuer notre empreinte environnementale.

LES ATTENTES DE NOS PARTIES PRENANTES

Notre engagement envers les parties prenantes
Acteur responsable et respectueux de son environnement, la BMCI intègre dans ses décisions et comportements une écoute des attentes de ses parties prenantes.

Au cœur de la démarche RSE de la BMCI, le dialogue avec les parties prenantes (clients, collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, actionnaires, organismes de régulation, société civile) se veut proactif et constructif. Tous les métiers et fonctions de la banque sont impliqués pour garantir l'impact positif de ce dialogue, qui permet d'identifier les axes d'amélioration pour les produits, services et la gestion des risques.

La BMCI a identifié les groupes de parties prenantes clés avec lesquels sont mis en place des canaux d'écoute de leurs attentes.



PARTIES PRENANTES	ATTENTES DES PARTIES PRENANTES	MODE DE COMMUNICATION
Actionnaires et investisseurs	Rentabilité de long terme Respect des décisions stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> Les actionnaires peuvent participer aux grandes décisions de la Banque lors de l'Assemblée Générale, qui se réunit au moins une fois par an Rapport Intégré / Rapport Financier Annuel
Clients	Qualité de service Transparence Produits et services adaptés aux besoins Offre innovante Protection de leurs intérêts	<ul style="list-style-type: none"> Les clients ont accès à un processus de traitement des réclamations, et ont la possibilité de recourir à une médiation (CMMB) La mesure de la satisfaction client, notamment à travers le Net Promoter Score (NPS) Le site internet Campagnes publicitaires Animation sur les réseaux sociaux
Collaborateurs	Employabilité Engagement Dialogue social Conditions de travail favorables et bien-être	<ul style="list-style-type: none"> La mesure du taux d'engagement via le Global People Survey (GPS) annuel Le droit d'alerte éthique confidentiel

	Egalité de traitement	<ul style="list-style-type: none"> • Des réunions régulières avec les représentants du personnel et des accords de négociation collective • Des conseillers RH pour la gestion de carrière • Mails / Intranet
Organismes de régulation	Ethique et conformité Transparence Fiabilité du reporting des informations communiquées	<ul style="list-style-type: none"> • Le Code de Conduite de la BMCI encadre les relations des collaborateurs avec les autorités de régulation compétentes
Partenaires (fournisseurs et sous-traitants)	Développement économique et cohésion sociale Délais de paiement	<ul style="list-style-type: none"> • Une charte du bon payeur a été adoptée et les équipes Achat sont sensibilisées sur les délais de paiement • La Charte RSE Fournisseurs rappelle les principes régissant les achats responsables chez la BMCI et précise les engagements attendus des fournisseurs

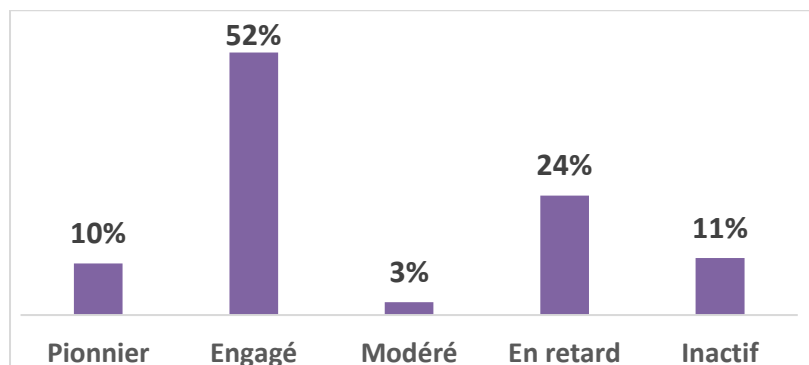
ENJEUX PERTINENTS DE LA BMCI

IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ENJEUX

Notre vision à long terme nous encourage à être proactifs et à rester vigilants quant aux enjeux environnementaux et sociétaux. En 2019, la BMCI a réalisé une analyse de matérialité avec l'aide de MATERIALITY-Reporting, cabinet expert en RSE et spécialisé en reporting extra-financier. Pour établir la cartographie des enjeux RSE, le Groupe a suivi les lignes directrices du Global Reporting Initiative (GRI) et des référentiels en la matière. Un groupe de travail a été mobilisé pour participer à la sélection des thèmes significatifs et à l'identification des parties prenantes les plus critiques. La Direction Générale lors d'une réunion s'est exprimée sur les enjeux essentiels pour le développement du Groupe.

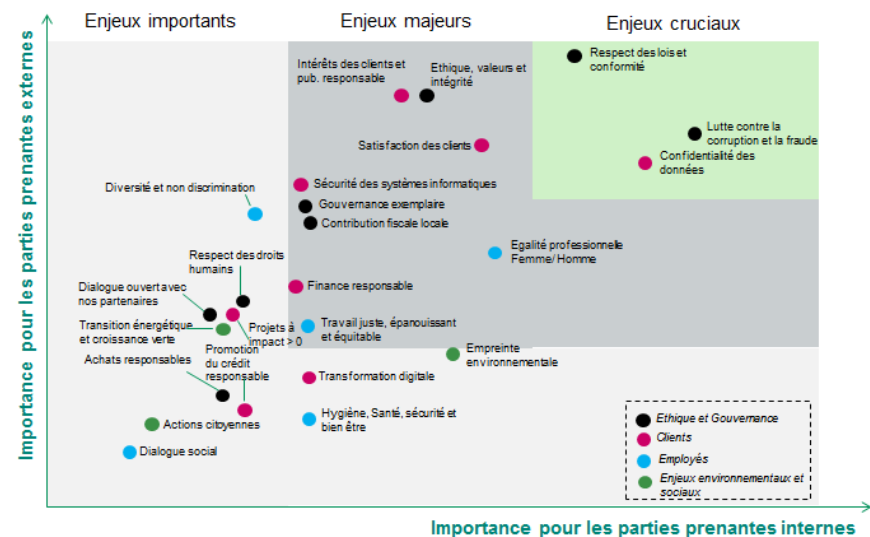
CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

La BMCI a invité 11 315 parties prenantes clés, partenaires internes et externes à répondre à une consultation en ligne. Nous avons enregistré 635 réponses et cette enquête a apporté un éclairage sur les orientations sociétales stratégiques. Les parties-prenantes se sont exprimées sur les 24 enjeux les plus pertinents. Une enquête réalisée auprès des parties prenantes a permis de mettre en exergue que 62 % des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « pionnier ou engagé ».



62% des répondants jugent le niveau de responsabilité sociétale de la BMCI de « Pionnier à Engagé ».

MATRICE DE MATERIALITE DE LA BMCI



La matrice de matérialité permet de comprendre les attentes clés des parties prenantes et les enjeux sur lesquels la stratégie doit s'appuyer.

L'analyse des retours de nos parties prenantes permet de comprendre qu'il existe 7 priorités absolues pour lesquelles il convient de poursuivre et intensifier nos actions en matière de responsabilité.

- Respect des lois et conformité
- Lutte contre la corruption et la fraude
- Confidentialité des données
- Protection des intérêts des clients et publicité responsable
- Éthique, valeurs et intégrité
- Satisfaction des clients

- Egalité professionnelle homme/femme

Par ailleurs, les parties prenantes externes nous alertent sur 4 sujets jugés prioritaires pour elles et sur lesquels nous devons être très vigilants.

- Sécurité des systèmes informatiques
- Gouvernance exemplaire
- Diversité et non-discrimination
- Contribution fiscale locale

ENJEUX PRIORITAIRES ESG

L'analyse des attentes principales de nos parties prenantes lors de notre étude de matérialité a permis de prioriser nos enjeux ESG pour structurer notre démarche RSE regroupés sous les 4 piliers suivants :

ECONOMIQUE	SOCIAL	CIVIQUE	ENVIRONNEMENT
<p>Des financements et investissements à impact positif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion du crédit responsable • Projets à impact positif pour la société • Investissements & financements responsables <p>Les meilleurs standards d'éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ethique, valeurs et intégrité • Gouvernance exemplaire • Respect des lois et conformité • Lutte contre la corruption et la fraude • Dialogue ouvert avec nos partenaires • Achats responsables • Satisfaction des clients • Confidentialité des données • Protection des intérêts des clients et publicité responsable • Sécurité des systèmes informatiques • Transformation digitale <p>Une gestion rigoureuse des risques ESG</p>	<p>Promotion de la diversité et inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Egalité professionnelle homme/femme • Diversité et non-discrimination <p>« Good place to work » et gestion responsable de l'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hygiène, santé, sécurité et bien-être • Dialogue social <p>Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail juste, épanouissant et équitable 	<p>Respect des droits humains</p> <p>Actions citoyennes pour la société civile</p> <p>Contribution fiscale locale</p>	<p>Empreinte environnementale</p> <p>Transition énergétique et croissante verte</p>

Charte RSE de la BMCI

RESPONSABILITE ECONOMIQUE

- Des financements et investissements à impact positif
- Les meilleurs standards d'éthique
- Une gestion rigoureuse des risques ESG

RESPONSABILITE SOCIALE

- Promotion de la diversité et de l'inclusion
- « Good place to work » et gestion responsable de l'emploi
- Une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

RESPONSABILITE CIVIQUE

- Des produits et services accessibles au plus grand nombre
- La lutte contre l'exclusion sociale et la promotion du respect des droits de l'Homme
- Une politique de mécénat en faveur de la culture, de la solidarité et de l'environnement

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

- L'accompagnement de nos clients dans la transition vers une économie bas carbone
- La diminution de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre
- Le développement de la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

**90% des achats auprès de
fournisseurs locaux**

ENGAGEMENT 1 : DES FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS A IMPACT POSITIF

Notre engagement

La BMCI finance et accompagne des entreprises et des projets ayant un impact positif sur la société et l'environnement.

Dans le cadre du stream finance durable du plan stratégique Twenty4Change 2022 – 2025, la BMCI ambitionne d'avoir une croissance des encours ESG 2 fois plus rapide que les encours globaux. Cette stratégie s'appuie sur les 4 piliers suivants :

- Renforcement des compétences ESG et finance durable
- Construction de plans d'actions finance durable avec les métiers
- Aligement du portefeuille pour une neutralité carbone
- Reporting et monitoring

SUSTAINABILITY LINKED LOAN

La BMCI a été en 2022 la première banque au Maroc à proposer un financement Sustainability Linked Loan (SLL) pour le financement accordé à Equatorial Coca Cola Bottling Company (ECCBC). Les conditions de ce nouveau financement sont indexées sur des indicateurs RSE ambitieux qui font écho aux enjeux sociaux et environnementaux actuels. Ces indicateurs pourront faire varier le taux d'intérêt à la hausse comme à la baisse et sont liés aux trois domaines suivants : la décarbonation, la préservation et la régénération de la biodiversité naturelle ainsi que la préservation des ressources en eau

AIDE AUX ENTREPRENEURS DU MAROC

En réponse aux hautes orientations de sa Majesté le Roi Mohammed VI, la BMCI participe au programme national d'accompagnement et de financement des petites entreprises et porteurs de projet via la mise en place du programme INTELAK qui vise à favoriser l'entrepreneuriat et l'accès aux crédits bancaires.

SOUTIEN A L'ENTREPRENEURIAT FEMININ

La BMCI réitère son soutien aux femmes entrepreneures dans le cadre du programme Women in Business et signe en Novembre 2023 un nouveau contrat de partenariat avec la BERD. Ce programme allie une offre de financement adaptée, un accompagnement technique sur mesure et permettra de renforcer le soutien financier aux TPME dirigées par des femmes dans les régions sinistrées d'El Haouz impactées par le tremblement de terre du 08 Septembre. Le montant de cette ligne est de 20 millions d'euros.

PROGRAMME DE CROISSANCE VERTE

En Décembre 2021, la BMCI a renouvelé son partenariat avec la BERD dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility) ou MorGEFF, à hauteur de 25 millions d'euros. Ce dernier est un programme de la BERD dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...). Le programme s'adresse aux entreprises privées engagées et combine financement par prêt ou leasing, accompagné d'une subvention de 10%. Les entreprises bénéficiaires de ce

programme pourront profiter d'un financement, d'une subvention et d'une expertise technique pour assurer la viabilité de leurs projets.

INCLUSION FINANCIERE

La BMCI contribue à l'inclusion financière et à promouvoir l'accès aux services et produits financiers au plus grand nombre, grâce à ces partenariats avec les instituts de microfinance.

ENGAGEMENT 2 : ETHIQUE, CONFORMITE ET PRATIQUES LOYALES DE MARCHÉ

Notre engagement

La BMCI s'engage à agir en tant que banque responsable de manière équitable, honnête et transparente, dans toutes ses relations d'affaires.

CODE DE CONDUITE DU GROUPE BNP PARIBAS

Le Code de Conduite du Groupe BNP Paribas, donne aux employés un cadre pour prendre des décisions et des mesures fondées sur une expertise professionnelle, l'intégrité et une responsabilité éthique profonde. Le code de conduite est remis à chaque collaborateur qui intègre la BMCI.

Le code de conduite du groupe BNP Paribas définit :

- Notre mission et nos valeurs : ce que nous représentons et les facteurs clés qui inspirent nos actions et nos décisions
- Règles de conduite : des règles concrètes partagées et mises en œuvre par tous les employés, en accord avec nos valeurs et nos normes éthiques
- Code de Conduite dans la Pratique : des directives claires et des attentes pour les employés sur la façon d'appliquer le Code.

UNE POLITIQUE STRICTE EN MATIERE D'ETHIQUE ET DE CONFORMITE

Le respect des lois en vigueur et des réglementations juridiques ou de marché est un préalable non négociable à la BMCI. Animée par une forte tradition de services aux particuliers et aux entreprises, et attentive au monde qui l'entoure, la BMCI place l'éthique au cœur de son métier. Engagée à être une entreprise exemplaire dans le domaine de l'éthique et de la conformité, la BMCI a mis en place une politique stricte de lutte contre la corruption qui fait

SOUTIEN AUX COLLECTIVITES LOCALES

La BMCI contribue au financement des collectivités locales via l'accompagnement du Fonds d'Equipement Communal.

partie intégrante de son dispositif de contrôle interne. Cet engagement est à l'image de celui du Groupe BNP Paribas qui soutient les actions de lutte contre la corruption, initiées par des organisations internationales comme l'OCDE. Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2003, le Groupe BNP Paribas publie chaque année une Communication sur le Progrès (COP) portant également sur ses actes en faveur de l'éthique.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

La corruption est un enjeu majeur, nuisant au bon fonctionnement des institutions et constitue une entrave aux règles du marché. La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance des opérations traitées par la BMCI, visant à prévenir le risque de blanchiment et de financement du terrorisme et à surveiller les opérations touchant des pays sensibles, sous sanctions financières ou les paradis fiscaux. La BMCI a une tolérance zéro à l'égard de la corruption. Aussi, la BMCI combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires et dont la banque pourrait avoir connaissance à l'occasion d'une opération bancaire ou financière. Par conséquent, il est proscrit de solliciter ou d'offrir une commission illicite, directement ou indirectement; et de promettre, d'offrir ou d'accepter un quelconque avantage pouvant influencer sur le comportement du bénéficiaire. Il en va de la responsabilité de chaque collaborateur de soutenir le Groupe dans son combat contre la criminalité économique, notamment contre la fraude, le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme.

UN DISPOSITIF DE PREVENTION ET DE DETECTION

Afin de prévenir et de détecter la corruption interne, la BMCI s'appuie sur son dispositif de prévention et de détection de la fraude interne, ainsi que sur d'autres dispositions spécifiques, telles que la politique « Cadeaux » qui encadre strictement les conditions dans lesquelles les collaborateurs du Groupe peuvent recevoir et offrir des cadeaux. Par ailleurs, la politique « Achats » du Groupe, ses procédures relatives aux intermédiaires, aux distributeurs et aux sous-traitants tiennent compte du risque de corruption. La lutte contre la corruption externe s'insère quant à elle dans le dispositif réglementaire de lutte contre le blanchiment des capitaux, qui s'appuie sur de nombreuses politiques et procédures qui prennent en compte les risques de corruption, en particulier d'agents publics ou de personnes politiquement exposées, par des intermédiaires ou dans des pays sensibles.

La BMCI a reçu, en 2023, la certification ISO 37001, attestant de la qualité, de la robustesse et de la pertinence du dispositif anti-corruption mis en place.

LE DROIT D'ALERTE ETHIQUE

La BMCI dispose d'un dispositif interne d'alerte éthique (whistleblowing), qui repose sur des canaux de communication dédiés, portés à la connaissance des collaborateurs sur l'intranet. Transmettre une alerte éthique se fait de manière confidentielle et est un droit pour chaque collaborateur, qui ne saurait être sanctionné, licencié ou faire l'objet de mesures discriminatoires pour le seul fait d'avoir transmis une alerte de bonne foi. Le canal de Droit d'Alertes sur les opérations concernant les sanctions financières et embargos est également déployé à la BMCI depuis 2018. Ce Droit sert à signaler toute révélation ayant trait à une violation avérée ou suspectée d'un embargo financier.

GESTION DES CAS

Tout acte ou soupçon de corruption interne signalé ou détecté par les dispositifs opérationnels existants (en particulier de lutte contre la fraude) doit faire l'objet :

- d'une analyse des faits (collecte des éléments de preuve et identification des défaillances du dispositif de contrôle interne) et, si nécessaire, de mesures correctrices.
- d'une sanction disciplinaire, en cas d'acte de corruption avéré.

- d'une évaluation et d'une gestion des autres conséquences de l'acte de corruption.

RELATIONS PUBLIQUES

La BMCI exerce toutes activités de relations publiques, si nécessaire pour faire progresser le débat sur les questions de société, dans le respect des réglementations nationales, en toute transparence, sans chercher à obtenir ou octroyer une contrepartie ou un quelconque avantage indu, sans générer un conflit d'intérêt, dans un cadre strictement professionnel et non pour un quelconque motif personnel. Aucune allégation ou plainte de parties prenantes n'existe à ce jour.

GARANTIR DES REGLES LIBRES ET LOYALES

La BMCI s'est engagée à promouvoir une concurrence libre et loyale, ce qui implique le devoir de ne jamais chercher à obtenir un avantage concurrentiel par l'intermédiaire de pratiques illégales ou déloyales. La BMCI veille à éviter les affirmations publicitaires mensongères ainsi que les omissions, pratiques trompeuses, fallacieuses ou déloyales.

ETHIQUE COMMERCIALE

Appliquer des valeurs éthiques solides et sans compromis est sans doute l'enjeu matériel le plus important car il a une incidence sur la fiabilité de la Banque ainsi que sur sa rentabilité et sa création de valeur à long terme.

LA LUTTE CONTRE L'EVASION FISCALE

Le Groupe publie chaque année un reporting financier détaillé avec toutes les données pertinentes : produit net bancaire, résultat, impôt payé...

NOS CLIENTS

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

La relation de confiance que le Groupe a su construire au fil du temps avec ses clients constitue aujourd'hui son premier capital. Engagée dans une démarche d'amélioration continue, la BMCI s'appuie sur une approche orientée client pour évaluer de façon objective et régulière leur niveau de satisfaction sur le service, les produits et les tarifs.

Plusieurs enquêtes sont ainsi menées chaque année auprès des particuliers, professionnels et entreprises, permettant également d'identifier les raisons d'insatisfaction, les attentes en termes de prestations et de qualité de service, mais aussi de mesurer le degré de fidélité de la clientèle ou encore le niveau d'attractivité des banques concurrentes au regard des clients de la Banque. Ces différentes enquêtes ont mis en évidence les axes d'amélioration qui ont donné lieu à des plans d'action régulièrement suivis et mis à jour. Il est impératif de garantir un traitement équitable des réclamations clients, en toute transparence et en temps utile.

La BMCI vise l'excellence opérationnelle et veille, en permanence, à ancrer auprès de ses collaborateurs une culture orientée accroissement de la satisfaction client tout en respectant les exigences légales et réglementaires ainsi que les valeurs partagées du Groupe BNP Paribas. C'est ainsi que la démarche qualité s'inscrit dans une dynamique d'amélioration en continue pour placer la Satisfaction Client au centre de la stratégie de la Banque et de ses priorités tout en s'appuyant sur de multiples dispositifs d'écoute clients et sur l'engagement et l'implication des différents acteurs dans la recherche de l'efficacité et l'excellence opérationnelles.

La BMCI ambitionne d'être parmi le top 3 des banques recommandées en 2025.

Par ailleurs, dans le cadre de son plan de rénovation des agences, lancé en 2023, la BMCI intègre systématiquement l'aspect accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans tout nouveau projet de rénovation.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Le traitement des réclamations de toutes les entités de la Banque est aujourd'hui centralisé au niveau du Service Traitement des Réclamations (STR) au niveau de la Direction Expérience Client et Qualité de Service. Le délai moyen de traitement des réclamations est passé de 27 jours en 2022 à 9 jours en 2023. Cette évolution est le résultat de la stabilisation du système d'information, le renforcement des compétences des collaborateurs en charge du traitement des réclamations, et un suivi rigoureux des réclamations avec les différentes parties prenantes.

Une analyse régulière des réclamations reçues alimente la définition des axes de progrès dans une démarche à la fois curative et préventive.

RESPECTER L'INTERET DES CLIENTS

Comprendre les besoins des clients est une obligation qui implique la responsabilité de toujours chercher à comprendre les besoins, les attentes et les intérêts des clients afin de leur fournir les produits et services adaptés.

Le traitement équitable des clients doit être garanti et on attend de la BMCI d'agir avec équité, honnêteté et transparence pour mériter la confiance des clients, ne pas accorder de traitement préférentiel injustifié à un client, et accompagner les clients en difficulté financière pour trouver une solution à leur situation qui convienne à toutes les parties.

Protéger les intérêts des clients est un engagement fort, et cela implique de connaître et respecter toutes les règles protégeant les droits des consommateurs en vigueur sur les marchés dans lesquels la BMCI exerce ses activités ; de concevoir des produits servant les intérêts des clients, et d'appliquer des tarifs justes et transparents conformément aux lois et réglementations en vigueur.

LA POLITIQUE DE PROTECTION DES INTERETS DES CLIENTS (PIC)

Elle rassemble en un seul texte la politique globale de protection des intérêts des clients. Elle définit les règles de conduite et d'organisation applicables au sein du Groupe en matière de protection des intérêts des clients :

- Règles de conduite : La politique PIC réaffirme les standards minimums attendus au sein du Groupe en matière de comportements vis-à-vis des clients.
- Règles d'organisation : La politique PIC définit l'organisation permettant de prévenir les risques et anticiper les évolutions de nos activités, en précisant notamment les rôles respectifs des Métiers et de la Conformité.

Les quatre règles de conduite PIC qui doivent être appliquées tout au long de la relation avec un client sont les suivantes :

- Les produits et services proposés au client répondent à ses besoins et à sa situation
- Une information claire, exacte et non trompeuse est fournie au client
- La tarification des produits et services est transparente et raisonnable

- Les éventuels conflits d'intérêts sont identifiés et sont traités de telle sorte qu'ils ne soient pas susceptibles de porter préjudice au client.

Ces règles doivent être observées à tous les stades de la vie des produits et services, et leur prise en compte doit être validée lors des comités de validation.

Les dispositions relatives aux règles de conduite PIC ne sont pas spécifiques à des activités ou à des réglementations particulières. Elles sont le socle des bonnes pratiques qui s'appliquent à tous les Métiers, Territoires et Entités, quelles que soient leurs catégories de clients. Elles sont complétées par eux en fonction des normes applicables à leurs activités.

Une attention particulière est également portée aux réclamations, qui doivent être identifiées, analysées et comprises, afin de déterminer les mesures correctives à mettre en œuvre.

LE CREDIT RESPONSABLE

Dans son offre de produits et services, la BMCI prend en compte l'intérêt de ses clients et veille à ce qu'ils conservent une situation financière saine et viable. Pour anticiper des périodes de fortes dépenses pour les emprunteurs ou les éventuels coups durs, la BMCI prévoit dans ses produits de crédit immobilier la possibilité de reporter des échéances, permettant ainsi à ses clients de disposer d'un délai pour assainir leur situation financière et maintenir leur bien-être. Pour s'adapter à l'évolution de la situation de ses emprunteurs, la BMCI leur offre une grande flexibilité quant à la gestion de leur crédit : la possibilité de modifier le montant de l'échéance ou la durée du crédit, de changer le type de taux pour bénéficier de conditions plus avantageuses, la possibilité de rembourser leur crédit par anticipation de manière totale ou partielle.

UNE COMMUNICATION RESPONSABLE

La BMCI veille à adopter une communication responsable envers ses clients, et à leur fournir une information claire, transparente et accessible. La BMCI est ainsi la première banque au Maroc à mettre en ligne des simulateurs de crédit permettant au client de consulter en toute transparence l'ensemble des éléments de coût de son futur emprunt, y compris le taux effectif global (TEG). Afin de s'assurer que la communication respecte les règles de conformité de la banque, les services juridiques et de conformité sont mobilisés pour valider

les supports de communication sur des sujets tels que le crédit ou les opérations de tirage au sort. Afin de protéger les intérêts du consommateur, des règles et normes très strictes sont appliquées en matière de communication et de termes utilisés pour ne pas induire la cible en erreur ou inciter à la surconsommation. La BMCI attache une attention particulière à inclure dans tous ses supports commerciaux et de communication les mentions légales qui précisent les conditions de commercialisation de ses produits et services. En 2019, la BMCI a publié une Charte de Communication Responsable.

En savoir plus sur la Charte de Communication Responsable :

https://www.bmci.ma/wp-content/blogs.dir/sites/2/2019/09/Charte-communication-responsable_signee.pdf

VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

La BMCI accorde une importance majeure à la protection des données personnelles. Pour cela, la banque met en œuvre tous les moyens pour veiller à la sécurité et la confidentialité des données des clients, employés, fournisseurs, partenaires et tiers avec qui elle entretient des relations.

En plus du strict respect des directives de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, la BMCI, vu son appartenance au groupe BNP Paribas, applique des normes qui lui permettent d'améliorer la transparence, la traçabilité et la sécurité des traitements de données personnelles.

En matière de respect des droits des personnes concernées, les sollicitations directes (e-mailing, SMS) sont opérées dans le respect de la loi et les mesures d'exercice de ces droits sont clairement communiquées et mises en œuvre.

Face à la montée en puissance du digital et du volume de données traitées, tous les collaborateurs de la banque sont impliqués dans le processus de protection des données personnelles. Ils bénéficient pour cela de formations régulières et sont en permanence sensibilisés sur les bonnes pratiques à adopter ainsi que les risques liés à la Cybersécurité.

NOS FOURNISSEURS

Nos activités dépendent d'une chaîne d'approvisionnement qui reflète nos valeurs. Nous avons identifié près de 45 fournisseurs en 2023. En moyenne nos délais de paiement sont de 40 jours.

ACHATS RESPONSABLES : UN ENGAGEMENT RECIPROQUE

Le montant des achats de la BMCI représente environ 973 millions de MAD de dépenses, dont 90% dédiées aux fournisseurs locaux. La BMCI développe des relations équilibrées avec ses fournisseurs, en cohérence avec ses engagements.

La Charte RSE des fournisseurs regroupe les engagements entrepris par la BMCI vis-à-vis de ses fournisseurs, notamment le respect des règles éthiques, des conditions de travail et de sécurité, de l'âge minimum légal et de la lutte contre le travail des enfants, contre le travail forcé, la non-discrimination et le respect de l'environnement et la lutte contre la pollution. 100% des fournisseurs ayant signé un contrat avec la BMCI en 2023, ont signé la Charte RSE Fournisseur.

Un questionnaire RSE, couvrant plusieurs thématiques tel que la protection de l'environnement, la santé et sécurité, les droits de l'homme, est adressé aux fournisseurs et sert de processus de sélection. Les fournisseurs retenus signent une lettre d'engagement RSE adossée au contrat. La BMCI souhaite promouvoir les fournisseurs qui l'accompagnent dans sa politique RSE, en adoptant une attitude proactive soucieuse de l'environnement, en particulier ceux qui proposent des solutions contribuant à réduire leur impact environnemental (consommation d'eau, d'énergie, de matières premières) ou à améliorer leur impact social (les conditions de travail des collaborateurs, la diversité au sein de leur entreprise, les conséquences de leur activité sur la société en général).

Afin de réduire le risque de dépendance économique, la BMCI ne souhaite pas avoir un poids trop élevé dans les carnets de commandes de ses fournisseurs

et réciproquement. La BMCI souhaite éviter les monopoles techniques et mettra tout en œuvre pour diversifier ses sources d'approvisionnement auprès d'autres fournisseurs, y compris via la sensibilisation des collaborateurs

La responsabilité économique de la BMCI s'applique également vis-à-vis de ses fournisseurs, auprès desquels elle prend des engagements forts, à l'instar de la politique d'achats responsables du Groupe BNP Paribas. Ainsi, la BMCI s'engage à :

- respecter un processus de sélection équitable, en instaurant les conditions d'une concurrence loyale et en assurant un traitement équitable de ses fournisseurs dans le cadre de ses appels d'offres.
- tout mettre en œuvre pour régler ses fournisseurs dans les délais contractuels et légaux, dans la mesure où la prestation ou le bien livré sont conformes au contrat.

LA CHARTE RSE FOURNISSEUR : Les engagements attendus des fournisseurs

- 1- **Respect des règles éthiques de la BMCI, notamment relatives à l'interdiction de pratiques déloyales ou relevant de la corruption**
- 2- **Respect des conditions de travail, de sécurité et de protection sociale**
- 3- **Respect de l'âge minimum légal et lutte contre le travail des enfants**
- 4- **Lutte contre le travail forcé**
- 5- **Lutte contre la discrimination**
- 6- **Respect de l'environnement et lutte contre la pollution**

Le non-respect de ces engagements par le fournisseur peut entraîner la résiliation du contrat.

ENGAGEMENT 3 : UNE GESTION RIGOUREUSE DES RISQUES ESG

Notre engagement

La BMCI s'engage à financer ses clients dans le cadre de principes de finance responsable, dans une approche maîtrisée des risques ESG.

INTEGRER DES CRITERES RSE DANS NOS ACTIVITES DE FINANCEMENT

En tant qu'établissement bancaire finançant des industries présentant de multiples enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (« ESG »), la BMCI est confrontée à des enjeux éthiques très variés, qui requièrent une vigilance accrue dans les décisions de financement et d'investissement. Une gestion appropriée des risques ESG est primordiale pour la BMCI car elle contribue à la maîtrise du risque financier que représentent les financements et investissements de la Banque. Le dispositif de gestion des risques ESG s'inscrit dans la démarche globale de gestion des risques, autour de l'élaboration de politiques de financement et d'investissement encadrant les activités de la BMCI dans les secteurs présentant de forts enjeux ESG ; ainsi que la mise en place d'un dispositif spécifique d'évaluation des risques ESG de ses produits et services.

POLITIQUES SECTORIELLES ET EXCLUSIONS

La responsabilité économique de la BMCI implique d'intégrer des critères responsables dans l'ensemble de ses activités. Ce principe a tout naturellement été adopté en priorité pour les activités de financement et d'investissement, à travers la mise en place de politiques sectorielles qui fixent des règles d'intervention dans certains secteurs sensibles. Ces politiques intègrent des critères environnementaux et sociaux pour les décisions de financement et d'investissement dans des secteurs présentant de forts enjeux : déforestation, gestion de l'eau, émission de CO2, gestion des déchets... Ces critères permettent de mieux appréhender l'ensemble des risques liés à certaines transactions pour ne sélectionner que les projets les plus responsables. La BMCI s'engage à accompagner les secteurs d'activité concernés (agriculture, huile de palme, pâte à papier, centrales à charbon, extraction minière, hydrocarbures, défense et nucléaire) vers l'adoption des meilleures pratiques. Les risques sociaux sont également pris en compte afin de lutter contre le travail des enfants et le non-respect des droits de l'homme.

Les collaborateurs concernés ont bénéficié en 2023 d'une formation e-learning et/ou en présentiel sur les sujets ESG. Depuis 2018, de nouveaux engagements ont été pris par le Groupe BNP Paribas dans les secteurs suivants :

- Hydrocarbures :
 - arrêt de financement de projets dédiés au gaz et pétrole de schiste
 - Réduction des financements de l'exploration-production de pétrole de 80% d'ici 2030 (vs. fin Septembre 2022) avec l'arrêt immédiat de tout financement dédié au développement de nouveaux champs pétroliers et l'arrêt programmé des financements consentis aux acteurs non diversifiés de l'amont pétrolier
 - Réduction des financements de l'exploration-production gazière de 30% d'ici 2030 (vs. fin Septembre 2022) avec arrêt immédiat de tout financement dédié au développement de nouvelles capacités
- Tabac: arrêt de toute activité de financement et d'investissement des entreprises du tabac (Le Groupe BNP Paribas est un des membres fondateurs du Tobacco-Free Finance Pledge, lancé en septembre 2018. Cette initiative regroupe les institutions financières ayant adopté des politiques visant à ne plus financer ni assurer le secteur du tabac).
- Charbon : arrêt de financement de tout nouveau projet de centrale électrique à base de charbon, et toute nouvelle mine de charbon. En Mai 2020, BNP Paribas annonce une sortie complète du secteur du charbon à horizon 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde, et n'acceptera plus aucun nouveau client dont la part de production d'électricité à base de charbon est supérieure à 25%. La BMCI s'engage donc à sortir du secteur du Charbon d'ici 2040.
- Secteur minier: arrêt de toute activité de financement et d'investissement des projets dédiés à l'extraction, stockage et/ou transport de charbon thermique, aux entreprises de négoce de charbon, aux entreprises minières développant de nouvelles mines de charbon et/ou sans stratégie de sortie du charbon thermique.
- Agriculture : renforcement des engagements du Groupe envers la biodiversité

LES RISQUES ESG

Enjeux	Politique	Risques	Indicateur
Respect des lois et conformité	Code de conduite	Risques de conformité, réglementaire	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations conformité
Lutte contre la corruption et la fraude	Code de Conduite	Risques de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué les formations ABC (Anti-bribery and corruption)
Confidentialité des données	Code de Conduite	Risques IT, d'exécution des processus métier, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur protection des données personnelles
Intérêts des clients et publicité responsable	Politique de protection des intérêts des clients	Risques de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation PIC
Ethique, valeurs et intégrité	Code de Conduite	Risques de conformité	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct Journey
Satisfaction des clients	Politique de protection des intérêts des clients	Risques de gestion de la relation client	NPS
Sécurités des systèmes informatiques	Politique de sécurité des systèmes d'information	Risques IT, de gestion des données	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation sur la cybersécurité
Gouvernance	Chartes des comités Statuts	Risques d'exécution des processus métier	Nombre de membres indépendants dans le Conseil de Surveillance
Contribution fiscale locale	Code de conduite fiscale	Risques de redressement fiscal	Taux de collaborateurs ayant effectué la formation Conduct Journey
Egalité professionnelle homme/femme	Charte Diversité Maroc Charte RSE	Risques RH	Taux de femmes au sein de l'effectif.
Finance responsable	Charte RSE	Risques environnementaux et sociaux	Montant des financements à impact positif

CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

La BMCI considère la maîtrise des risques auxquels elle est exposée comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité. La BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales. Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par la BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposée la BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe. Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif, la Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité. La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de crédit et de contrepartie
- Les risques de marché
- Le risque de taux et de liquidité
- Les risques opérationnels.
- Les risques ESG

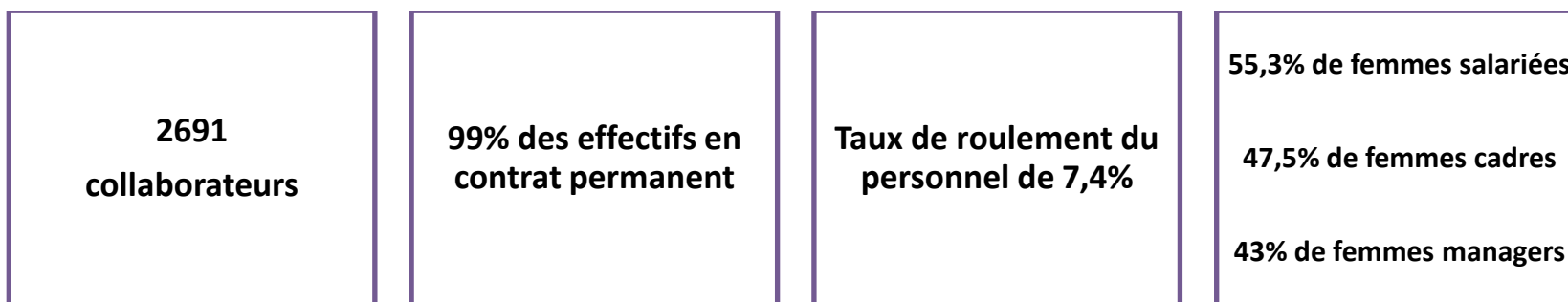
CONFORMITE

Par ailleurs, une fonction « Conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

Application de la réglementation BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en Janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards.



La BMCI est engagée en faveur d'une gestion transparente et responsable des ressources humaines. Pour cela, elle apporte une attention particulière aux fondamentaux du développement du capital humain ainsi qu'à la promotion de la diversité.

La Direction des Ressources Humaines accompagne la transformation de la Banque et s'appuie dans le cadre de sa stratégie Twenty 4 Change sur 4 piliers principaux, intégrant les orientations du Groupe BNP PARIBAS en matière de gestion et développement du Capital Humain :

1. Stratégie Go-To-Campus : recrutement des meilleurs profils et amélioration de l'expérience nouvelle recrue
2. Développement des compétences : renforcement des programmes de formation et des actions de gestion de carrière

3. Développement et rétention des talents : accompagnement à la définition du plan de développement et à la montée en compétences des talents
4. Optimisation des opérations : refonte et digitalisation des processus et référentiels RH

ENGAGEMENT 4 : PROMOTION DE LA DIVERSITE ET DE L'INCLUSION

Notre engagement

La BMCI a pour ambition d'intégrer la diversité dans toutes les réalités des Ressources Humaines au quotidien et met une priorité sur l'avancement professionnel des femmes.

En 2014, la BMCI a adopté la politique Diversité du Groupe BNP Paribas, qui repose sur la lutte contre les discriminations dans le respect des lois et des cultures de chaque pays, ainsi que la valorisation de toutes les différences avec des actions de promotion de la diversité.

Les collaborateurs BMCI ne doivent faire preuve d'aucune discrimination vis-à-vis de quiconque au sein de la banque. Les collaborateurs doivent rejeter toute forme de discrimination, d'intimidation ou de harcèlement à l'égard d'autres collaborateurs, de clients ou de toute personne entretenant une relation avec la BMCI, qui serait fondé(e) sur des critères d'appartenance raciale, de couleur de peau, de convictions, de religion, de nationalité, d'origine ethnique, d'âge, de sexe, d'état civil, de handicap ou d'opinion politique. Cette interdiction s'applique à toutes les étapes de la vie professionnelle de nos collaborateurs : embauche, évolution salariale ou de carrière.

Signe fort de cet engagement, la BMCI a été l'une des 12 entreprises fondatrices, filiales des groupes du CAC40 ou grandes structures marocaines, ayant signé la **Charte Diversité Maroc** en 2016.

[En savoir sur la Charte Diversité Maroc](#)

UN ENGAGEMENT POUR L'AVANCEMENT PROFESSIONNEL DES FEMMES

La diversité des genres et la promotion des femmes font partie des engagements prioritaires de la BMCI, avec quatre grands axes d'actions pour

favoriser l'égalité professionnelle : la sensibilisation, le développement des compétences, le networking et le mentoring. La BMCI suit de près toute disparité salariale potentielle entre ses collaborateurs hommes et femmes. L'analyse effectuée en 2023 a fait ressortir de très bons résultats quant à l'égalité de rémunération hommes/femmes et ne nécessitant pas de mesure correctrice. Au sein de l'effectif de la banque, la part des femmes est en constante augmentation.

La BMCI suit une politique de parité engagée, et enregistre un taux de 55% de collaboratrices au sein de la Banque dont près de 43% sont en position de managers. A noter que près de 33% des membres du Comité de Direction, et 33% des membres du Conseil de Surveillance sont des femmes. La BMCI à l'instar du Groupe BNP Paribas, a renforcé son engagement en faveur de la mixité en signant les chartes « Jamais sans Elles » et WE4SHE.

[En savoir plus sur la Charte Jamais sans Elles](#)

ENGAGEMENT 5: « GOOD PLACE TO WORK » ET GESTION RESPONSABLE DE L'EMPLOI

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à faire bénéficier nos collaborateurs d'un environnement sécurisé et épanouissant, préservant leur santé et l'équilibre entre vie professionnelle-personnelle, dans un cadre ouvert de dialogue social.

ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT

Au sein de la BMCI, l'action RH est pilotée et mesurée, outre les outils analytiques, par une écoute active de nos collaborateurs à travers l'enquête PULSE : le baromètre social du Groupe BNP Paribas qui mesure la perception et la satisfaction par rapport à tous les sujets RH, mesure l'engagement au sein de l'entreprise et garantit la confidentialité et l'anonymat des collaborateurs. Les résultats de l'enquête PULSE sont largement partagés, analysés et transformés en plan d'action spécifique piloté par la RH et les managers.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

La BMCI promeut la gestion responsable de l'emploi à travers son engagement de respecter strictement les obligations légales relatives à la déclaration de tous les salariés aux organismes de sécurité et de protection sociales. La BMCI assure à tous les collaborateurs des conditions d'hygiène et de sécurité conformes à la législation et respecte strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Le département Sécurité Groupe de la BMCI veille à la mise en conformité des mesures de sécurité dans le respect des exigences réglementaires et des standards du Groupe BNP Paribas et est rattachée directement au Secrétaire Général. La BMCI a organisé une formation secourisme et incendie au profit de ses EPI (équipiers de première intervention) ainsi que des exercices d'évacuation. Allant au-delà de ses obligations légales en matière de médecine du travail, la BMCI s'engage pour la préservation de la santé de ses collaborateurs, en les accompagnant en cas de maladie mais aussi à travers de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation. Depuis ces dernières années, la BMCI a renforcé ses

efforts en matière de santé et d'hygiène au travail pour améliorer la vie sociale des collaborateurs :

- Depuis 2015, création d'une cellule d'écoute et de conseil
- Aménagement d'un cabinet médical au siège de la BMCI et d'un espace médical à La Colline à Casablanca
- Aménagement d'un espace médical à Rabat, Agadir et Marrakech pour les visites médicales annuelles des collaborateurs de ces régions.
- Acquisition d'un défibrillateur pour les cas d'urgence, avec la formation des assistantes sociales
- Mise à disposition d'un appartement en faveur des collaborateurs des régions, appelés à séjourner à Casablanca pour des raisons médicales ou pour accompagner un parent ou un enfant malade. Un second appartement est en cours d'aménagement à Rabat.
- Signature de conventions avec des médecins pour accompagner les collaborateurs malades
- Distribution de chaises ergonomiques et notamment pour les collaborateurs souffrant d'un mal de dos
- Réunions régulières du comité médico-social pour un meilleur suivi des maladies psychiatriques
- Campagne annuelle de vaccination contre le virus de la grippe saisonnière, de dépistage pulmonaire et de don du sang
- Conférence de sensibilisation pour les collaboratrices au sujet du cancer du sein durant « L'Octobre rose »

VEILLER AU BIEN-ETRE DE NOS COLLABORATEURS

La BMCI a renforcé ses efforts en matière de bien-être au travail :

- Mise à disposition d'un restaurant d'entreprise. Des visites inopinées au restaurant dans le cadre du contrôle d'hygiène
- Bourse d'études pour les enfants des collaborateurs, prestations du fonds d'urgence et solidarité, centres de vacances
- Prime d'encouragement « Enfants Méritants » en faveur des enfants des collaborateurs ayant obtenu leur baccalauréat avec mention « Très Bien »

- Offres conventionnées pour le bien-être des collaborateurs dans l'éducation, le mobilier, l'immobilier, sport, centres de beauté, shopping...
- La banque renforce la cohésion des équipes par la participation des collaborateurs et collaboratrices aux diverses manifestations sportives : Marathon, foot... En 2023, la BMCI a été sacrée « Entreprise sportive de l'année 2023 », suite à sa participation à la 2^{ème} édition des Jeux Marocains du Sport en Entreprise « JMSE »

DIALOGUE SOCIAL

La BMCI s'engage à respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical ainsi que la promotion de la négociation collective et la prévention des conflits du travail pour toutes les catégories de personnel. La BMCI gère l'emploi dans le respect des accords avec les partenaires sociaux et des dispositions de l'OIT (conventions 98 et 135). La BMCI encourage un dialogue social de qualité, donne la priorité au reclassement et confirme son engagement d'assurer une gestion sociale responsable.

- La BMCI dispose de 112 délégués du personnel (titulaires et suppléants)
- L'ensemble des délégués syndicaux sont représentants du personnel. Le bureau syndical est organisé au niveau central et se compose de plusieurs comités (CMIM, œuvres sociales, formation, RSE, ...)
- Les délégués syndicaux disposent d'un local aménagé, d'une salle de réunion, et de tableaux d'affichage dans chaque région. Pour la communication externe, une boîte mail est mise à disposition par la DRH.

- La BMCI n'interfère pas dans le processus de constitution du bureau syndical. Des réunions ont lieu à fréquence bimensuelle entre la DRH et les délégués syndicaux et aucune discrimination n'est exercée pour l'exercice de leur rôle.
- Aucune allégation relevant du non-respect par la BMCI de ses obligations en termes de liberté d'association et de libre exercice du droit syndical n'a été communiquée, en externe ou à l'interne.

Un code de dialogue social relatif à l'exercice de la liberté syndicale a été formalisé et une formation a été réalisée pour les délégués titulaires en Mai 2023. Une 2^{ème} session est prévue en 2024 pour les délégués suppléants.

	2021	2022	2023
Employés BMCI couverts par les accords de négociation collective	100%	100%	100%

ENGAGEMENT 6 : UNE ENTREPRISE APPRENANTE OFFRANT UNE GESTION DYNAMIQUE DES CARRIERES

Notre engagement

Notre responsabilité sociale se traduit par notre capacité à proposer un environnement permettant aux collaborateurs de se développer et de renforcer leurs compétences et leur employabilité.

BMCI place chaque collaborateur au cœur du dispositif de la formation, afin qu'il puisse renforcer ses compétences individuelles, améliorer son efficacité opérationnelle et développer ses connaissances pour réaliser ses missions.

- La BMCI dispose d'un centre de formation, la BMCI Academy, entièrement équipé à Casablanca et d'une équipe dédiée exclusivement à la formation des collaborateurs de la Banque
- La BMCI offre également à ses collaborateurs de la formation continue tout au long de leur carrière, afin de développer l'expertise, la transversalité et la transférabilité des compétences techniques ou managériales.

LA FORMATION, UNE RESSOURCE CLE POUR LE DEVELOPPEMENT

La BMCI porte une attention particulière à la formation et au développement des compétences de ses collaborateurs par une offre large et diversifiée. La

- Les formations proposées sont organisées par domaine (métiers, culture managériale, compétences individuelles, technique, management et risques).
- La BMCI accompagne également les collaborateurs souhaitant valoriser leur expérience professionnelle en effectuant une formation diplômante et certifiante : brevet bancaire, ITB (Institut des Techniques Bancaires), Master...

La BMCI, dans sa politique de gestion des ressources humaines, apporte une attention toute particulière à la valorisation de son capital humain en termes de développement des compétences, de reconnaissance de la performance ou d'accompagnement de carrière. A ce titre, la Direction des Ressources Humaines de la BMCI propose des parcours professionnels riches et diversifiés par l'intermédiaire de mobilités fonctionnelles ou géographiques à l'ensemble de ses collaborateurs. Ainsi, la DRH privilégie la gestion du capital humain interne pour promouvoir les collaborateurs sur les postes à responsabilités.

DES OUTILS DE FORMATION INNOVANTS ET FLEXIBLES

Depuis 2015, la BMCI dispose d'une plateforme e-learning offrant un large choix de formations à distance, et accessible à tous les collaborateurs. La BMCI a conçu et lancé des modules permettant à chaque collaborateur de se former aux aspects réglementaires de la conformité et de la sécurité. Le développement des formations e-learning permet d'optimiser le temps d'apprentissage et de les déployer au plus grand nombre de collaborateurs. Des parcours de formation « mixtes » regroupant plusieurs méthodes d'apprentissage (e-learning, documentation en ligne, vidéo, formation au centre de formation...) sont en cours de déploiement. Le contenu et la pertinence des formations sont évalués à chaud par les collaborateurs.

LA GESTION DE LA PERFORMANCE ET DE L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE

La BMCI a mis en place des procédures pour réussir la gestion de carrière et assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle.

Afin de favoriser le développement de carrière des collaborateurs du Groupe, la BMCI donne la priorité à la mobilité interne sur le recrutement externe.

LES PRINCIPES DE MOBILITE DU GROUPE BNP PARIBAS

1. La mobilité est encouragée et facilitée afin de répondre aux besoins du Groupe et aux attentes des collaborateurs en ce qui concerne leur carrière.
2. Les responsables RH et les managers encouragent la mobilité transversale / horizontale qui permet de répondre aux besoins du Groupe en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs.
3. Les postes vacants sont pourvus en priorité grâce à la mobilité interne, avant de faire appel à tout recrutement externe.
4. Les postes disponibles doivent être publiés de manière ouverte et transparente.
5. Les responsables RH et les managers accompagnent les collaborateurs en leur donnant des informations et des conseils précis sur la manière d'évoluer vers de nouveaux postes et de futures opportunités de carrière.
6. Chaque collaborateur est acteur(actrice) de sa carrière.
7. Chaque collaborateur est libre de présenter sa candidature pour un poste vacant dès lors qu'il(elle) respecte les conditions nécessaires d'ancienneté dans son poste actuel et qu'il(elle) en a informé de manière transparente son(sa) manager.
8. Dans le processus de sélection, les responsables RH et les managers s'assurent que la shortlist de candidats retenus est suffisamment diversifiée et inclut au moins une femme ou un homme.
9. La sélection des collaborateurs est basée sur les compétences et elle s'effectue en totale conformité avec toutes les réglementations et principes relatifs à l'égalité des chances.
10. Si besoin, des formations appropriées et des programmes de développement sont prévus pour accompagner la mobilité.

RESPONSABILITE CIVIQUE

La BMCI, banque citoyenne, soutient directement la société civile du Maroc et apporte une dimension humaine dans ses relations. Elle veille à respecter les droits de l'Homme dans sa chaîne de valeur et la Fondation BMCI œuvre en faveur de la solidarité et de la culture.

ENGAGEMENT 7 : DES PRODUITS ET SERVICES ACCESSIBLES AU PLUS GRAND NOMBRE

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre capacité à rendre les produits financiers accessibles au plus grand nombre.

L'EDUCATION ET L'INCLUSION FINANCIERE

L'inclusion financière des populations est un des axes majeurs du développement économique qui apporte un progrès aux ménages, les aide à anticiper les périodes difficiles et les encourage à entreprendre. Cette démarche s'accompagne d'un effort dans le soutien à l'éducation financière. En effet, pour utiliser les produits et services financiers de façon responsable et autonome, les consommateurs doivent être capables de les comprendre et de les comparer.

La BMCI a pris part à la Global Money Week 2023. Cette action civique et éducative du programme RSE de la banque a pour objectif de familiariser les jeunes aux fondamentaux de la finance et de lutter contre le surendettement. Dans ce cadre, la BMCI a vu ses collaborateurs d'agences de différentes régions du Maroc se mobiliser en proposant des visites en agences au cours desquelles les jeunes ont assisté à une présentation des concepts financiers dans un langage vulgarisé. Des conférences ont également été animées par les collaborateurs BMCI pour présenter les fondamentaux de la finance dans

les lycées et collèges. Ces initiatives ont bénéficié à plus de 1500 élèves et étudiants.

LA MICROFINANCE

Consciente de l'importance de la microfinance comme outil puissant de lutte contre la pauvreté, la BMCI a développé le financement des activités de ce secteur à travers l'accompagnement de grands acteurs, notamment AL AMANA et AL BARAKA.

BMCI NAJMAH

Dans une volonté d'élargir sa gamme de produits et services, la BMCI a développé son offre participative via le label BMCI NAJMAH.

Créée conformément à la loi bancaire 103.12 et suite à l'agrément de Bank Al Maghrib, NAJMAH est la fenêtre dédiée à la commercialisation des produits et services participatifs.

Najmah garantit une totale étanchéité par rapport à l'activité conventionnelle au travers d'une gouvernance en parfaite adéquation avec les exigences du Conseil Supérieur des Oulémas.

ENGAGEMENT 8 : LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre responsabilité à n'être en aucun cas complice, directement ou indirectement, de violation des Droits de l'Homme.

PROMOUVOIR ET RESPECTER LES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL SUR LES DROITS DE L'HOMME

La BMCI rejette toute forme d'esclavage et de trafic des êtres humains. Dans son Code de conduite, la BMCI s'est notamment engagée à promouvoir le respect des droits de l'Homme dans sa sphère d'influence et à traiter avec dignité tous les collaborateurs. Les collaborateurs effectuent, dans ce sens, une formation obligatoire sur le Code Conduite.

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

La BMCI a mis en place un engagement contractuel de respect réciproque des Droits humains avec ses fournisseurs et sous-traitants et a également conçu un programme de formation obligatoire dédié à cette thématique pour ses collaborateurs.

La Charte RSE Fournisseurs de BMCI intègre l'engagement des fournisseurs à respecter et à faire respecter les droits de l'Homme auprès de leurs sous-traitants et notamment les exigences suivantes :

- Ne pas faire travailler des adolescents de moins de 15 ans
- Ne pas avoir recours au travail forcé ou obligatoire au sens défini par l'OIT
- Ne pas discriminer sur toute distinction fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou origine sociale ou toute autre distinction.
- Respecter des conditions de travail décentes et proposer une protection sociale.

Le non-respect des engagements signés dans la lettre des fournisseurs pourra entraîner la résiliation du contrat après mise en demeure dûment notifiée et restée sans effet durant plus de 30 jours.

LES DROITS DE L'HOMME DANS LA RELATION AVEC LES CLIENTS

Dans le cadre de l'ouverture d'un compte pour un nouveau client entreprise, une vérification est faite en relation avec les droits de l'Homme (processus KYC).

ENGAGEMENT 9 : UNE POLITIQUE DE MECENAT EN FAVEUR DE LA CULTURE, DE LA SOLIDARITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Notre engagement

Notre responsabilité civique se traduit par notre engagement en faveur du développement socio-culturel du Maroc, où la solidarité est une valeur essentielle tout en assurant la promotion de la culture et la protection de l'environnement.

La BMCI contribue à des initiatives de portée nationale et locale dédiées à la promotion de la culture, des arts et des savoirs et coordonne sa politique de mécénat autour de trois domaines d'intervention :

1. Solidarité : lutter contre l'exclusion et les discriminations ; encourager le bénévolat des salariés ; soutenir la scolarisation, l'éducation et l'insertion professionnelle.
2. Culture : encourager l'expression artistique, préserver et valoriser le patrimoine culturel marocain
3. Environnement : accompagner les projets à impact positif sur l'environnement

MOBILISATION DES COLLABORATEURS

Plus de 1800 heures de bénévolat ont été réalisées en 2023 dans le cadre du programme 1 Million Hours 2 Help (1MH2H). Ce programme de mécénat de compétences initié par le Groupe BNP Paribas et lancé en 2021 par la BMCI a comme objectif de permettre aux collaborateurs de contribuer à l'effort des associations sur leur temps de travail pour un monde plus inclusif et écologique. Dans le cadre de ce programme, la BMCI offre à ces collaborateurs une journée de congés spécial Mécénat par an, pour venir en aide à l'association de leur choix.

FONDATION BMCI, UN ENGAGEMENT FORT

Créée en 2008, la Fondation BMCI poursuit et développe les actions de mécénat menées depuis 1990 par la BMCI, banque citoyenne, dans les domaines de la culture, de la solidarité et de l'environnement. Depuis sa création, la Fondation BMCI renforce et diversifie ses actions pour soutenir le développement socio-culturel du Maroc, tout en étant en phase avec la politique de mécénat de la Fondation BNP Paribas.

L'année 2023 a été riche pour la Fondation BMCI qui a dédié un budget de MAD 8 millions à ses actions de Solidarité et de Culture dans un environnement marqué par le tremblement de terre qui a frappé le Maroc le 8 septembre. La Fondation s'est évertuée à développer ses partenariats historiques tout en accompagnant de nouveaux projets qui s'inscrivent dans ses domaines d'intervention tout en étant en phase avec la politique d'Engagement du Groupe.

SOLIDARITE

Help2Help

Help2Help est un programme d'accompagnement par la Fondation BMCI de projets à impact social portés par des associations dans lesquelles les collaborateurs sont membres actifs. La Fondation a soutenu depuis 2009 plus de 160 initiatives d'intérêt général et de solidarité portées par des associations dans lesquelles les collaborateurs BMCI sont directement impliqués à titre bénévole. Une synergie a débuté en 2022 et s'est poursuivie en 2023 entre le programme Help2Help et le programme de bénévolat 1MillionHours2Help pour permettre à d'autres collaborateurs BMCI de participer à la concrétisation des projets Help2Help.

Sourire de Reda

La Fondation BMCI soutient depuis 2016 l'association Sourire de Réda pour la prévention du suicide chez l'adolescent en détresse à travers la mise en place d'une plateforme d'écoute anonyme et d'une application de chat en ligne "Stop Silence".

JADARA FOUNDATION

Depuis 2006 à aujourd'hui, la BMCI, puis la Fondation BMCI soutient JADARA FOUNDATION, en prenant en charge chaque année, 28 jeunes méritants issus de couches sociales défavorisées d'avoir accès à l'éducation et à l'enseignement supérieur tout en contribuant à leur intégration socio-économique.

Au-delà de l'appui financier, la Fondation BMCI soutient le programme de parrainage des étudiants de JADARA à travers des cadres bénévoles de la BMCI. Des tuteurs de la BMCI accompagnent ainsi les étudiants tout au long de leur cursus dans leur développement moral et professionnel.

ANAÏS

Dans le cadre de son soutien depuis 2008, la Fondation BMCI prend en charge, annuellement, 15 apprentis âgés de 18 à 35 ans, souffrant du syndrome de Down, qui sont formés au métier de la blanchisserie.

AMI

Soutien annuel depuis 2008 aux enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMOC) avec le centre de jour AMI où ils bénéficient de services relevant du paramédical avec un apprentissage pédagogique et un éveil psychomoteur en vue de favoriser leur intégration sociale.

Association AL JISR

Depuis 2012, la Fondation BMCI Soutient à AL JISR pour différents projets dans le domaine de l'éducation (Projet de bibliobus en 2022).

Cette année la Fondation BMCI a œuvré au lancement du programme de soutien scolaire auprès des élèves de 4ème année primaire dans deux établissements scolaires publics.

Une trentaine de bénévoles collaborateurs de la BMCI ont participé à ce programme à raison d'une séance par semaine par binôme.

La deuxième phase prévue pour ce projet est le déploiement de la plateforme digitale de cours de soutien en ligne.

CENTRE FIERS ET FORTS

Depuis 2022, la Fondation BMCI soutient le centre Fiers et Forts à Tamesloht dans la région de Marrakech pour la prise en charge de 105 enfants démunis en leur assurant tous leurs besoins primaires (nourriture, habillement, hygiène et scolarisation).

Ce centre a pour objectif de protéger les enfants abandonnés ou orphelins victimes de pauvreté, de criminalité et/ou de violence.

INSAF

La Fondation BMCI, partenaire historique d'INSAF a renforcé son soutien par le projet de lutte contre le travail des travailleuses domestiques de moins de 18 ans (47 filles), la protection des mères célibataires et la lutte contre le travail des enfants issus de la région de Casablanca /Settat (61enfants) afin de leur permettre d'accéder à leurs droits fondamentaux : scolarité, formation, soutien et suivi scolaire. Le projet s'étale sur une durée de 3ans (2023 à 2025)

Fondation Oum Keltoum :

- DREAM UP : Projet d'une classe de danse classique au sein de la Fondation Oum Keltoum
Créé en 2015, Dream Up est un programme international d'éducation par l'art de la Fondation BNP Paribas. Présent dans 29 pays du Groupe, le but de ce programme est de donner accès à des enfants et adolescents défavorisés à la pratique d'une ou plusieurs activités artistiques.
Pour cette 3ème édition, La Fondation BNP Paribas a reconduit le programme Dream Up pour 3 années de 2021 à 2023 en faveur de l'inclusion des jeunes pour un budget par pays de 20.000 euros par an sur 3 ans. La Fondation Oum Keltoum a été sélectionnée pour son projet de classes de danse classique dans le cadre du programme Dream up.
L'aide du programme Dream Up consistera à soutenir, réorganiser et développer l'activité de danse classique pour filles de 5 à 18 ans et aura pour objectifs:
 - o D'augmenter le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le nombre de cours dispensés.
 - o D'améliorer les infrastructures avec un environnement structuré, une logistique optimisée pour un apprentissage avec un niveau d'exigence supérieur
 - o De mettre en place un système d'évaluation académique avec des sessions diplômantes.
- Initiative « Nouvelle Ere »
Partenaire de la Fondation BMCI, la Fondation Oum Keltoum relance l'initiative « Nouvelle ère » à travers la lutte contre la précarité menstruelle. L'initiative comprend 2 volets :

- L'opération de distribution de culottes menstruelles dans des régions les plus reculées au Maroc, réalisée auparavant en 2021 et puis en 2023 dans le village Ouanskra (région d'Al Haouz), où des collaboratrices de la BMCI ont participé à la distribution de 300 culottes menstruelles au profit de 100 jeunes filles du village. Les jeunes filles ont également bénéficié d'un atelier de sensibilisation à l'hygiène intime par un pédiatre.
- La seconde action de « Nouvelle ère » concerne l'atelier de confection de serviettes hygiéniques durables et réutilisables, destinées à la commercialisation à bas prix. L'ensemble des bénéficiaires iront aux femmes travaillant dans cet atelier, toutes issues du quartier défavorisé de Sidi Moumen et souvent seul soutien financier au sein de leur famille.

Association Nahda Zenata

L'association s'est rapprochée de la Fondation BMCI afin d'organiser des activités d'été pour 180 enfants en situation défavorisée au centre estival de Zenata. En plus des activités sportives et de natation, les enfants ont bénéficié d'ateliers de sensibilisation sur le civisme, la protection de l'environnement, la sécurité routière et les premiers soins. Le budget offert par la Fondation BMCI a pu couvrir les frais liés aux repas, transport, tenues sportives et médicaments.

Association TIBU Maroc

L'association TIBU est une ONG qui utilise la force du sport pour concevoir des solutions sociales et innovantes dans le domaine de l'éducation, de l'autonomisation et de l'inclusion socio-économique des jeunes et femmes par le sport.

Le projet financé par la Fondation BMCI est un programme d'éducation à travers le tennis pour les enfants de la commune d'Ouled Azzouz.

Les axes de ce projet, qui s'étend sur 3 années scolaires (2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026), sont :

- L'aménagement d'un terrain de tennis dans la commune d'Ouled Azzouz, inauguré en Juin 2023 par la Fondation BMCI ;

- La mise en place du programme à travers trois séances de 3 heures par semaine au profit de 150 enfants (séances de tennis, ateliers de langues étrangères, ateliers « Sport for Sustainability », sensibilisation à l'hygiène personnelle, santé et éthique) ;
- Atelier pour accompagnement de parents, familles et enseignants pour les sensibiliser à la communication positive ;
- Formation en amont des entraîneurs de tennis.

Projets relatifs au séisme

La Fondation BMCI a accompagné plusieurs associations dans la réalisation d'actions d'urgence pour venir en aide aux sinistrés de Al Haouz notamment l'association TIBU, la Banque Alimentaire, Amal Biladi, Aquassistance Maroc, INSAF...

La Fondation BMCI a également fait appel aux collaborateurs à travers le lancement du programme Help2Help spécial actions séisme.

CULTURE

Festival Jazzablanca : 16 ème Edition du festival du 22 au 24 Juin 2023

La Fondation BMCI a soutenu la 16ème édition du festival de jazz à Casablanca, Jazzablanca dont elle est sponsor officiel depuis 2014. Cette édition a eu lieu au Casa Anfa Park et avec 2 scènes privées, une principale et une autre scène avec des artistes émergents. Des têtes d'affiches internationales s'y sont produits tels que Mika, Aloe Blacc et Beth Hart. Une scène publique BMCI a été déployée au niveau de la Place des Nations Unies.

Festival Tanjazz

Le festival TANJAZZ était prévu du 22 au 24 Septembre 2023 mais a dû être reportée suite à la catastrophe du séisme de Al Haouz.

Orchestre philharmonique du Maroc (OPM)

La Fondation s'investit également dans la musique classique via son soutien depuis 2018 de l'OPM.

Collection Robert Chastel

La Fondation BMCI a fait don de la collection de photographies historiques de la ville de Casablanca du docteur Robert Chastel aux Archives du Maroc.

Beau livre « Rabat Ville Nouvelle »

« Les Editions Bouillon de Culture », financé par la Fondation BMCI, a édité le Beau Livre sur le patrimoine culturel et architectural de la capitale marocaine sur la découverte de 100 édifices remarquables du centre-ville de Rabat à travers les textes de l'architecte Abderrahmane Chorfi.

La Fondation BMCI a financé l'édition de 1000 exemplaires.

ENVIRONNEMENT

Aquassistance Maroc

Créée en 2001, Aquassistance Maroc (Fondation Lydec, filiale du Groupe Suez) est une association à vocation caritative qui intervient dans les régions rurales

enclavées du Maroc et vient en aide aux populations défavorisées en réalisant notamment les infrastructures collectives dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité.

La Fondation BMCI a réalisé deux projets auprès d'Aquassistance Maroc :

- Aménagement de blocs sanitaires de l'école Tella Khaled dans la province de Chefchaoun afin d'améliorer les conditions de vie scolaire des enfants et leur sécurité ;
- Alimentation en eau potable du village Boure à Al Haouz à travers la mise en place d'un puits avec système de pompage solaire, d'une station de relevage et de conduites pour acheminer l'eau du puit jusqu'au village.

EVALUATION DE L'IMPACT DES PROJETS

Un bilan est établi annuellement avec chaque partenaire (association, acteur de la société civile) pour confirmer la reconduction des projets et les axes de progrès.

RESPONSABILITE ENVIRONNEMENTALE

ENGAGEMENT 10 : L'ACCOMPAGNEMENT DE NOS CLIENTS DANS LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE BAS CARBONE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à soutenir la stratégie nationale pour satisfaire une demande croissante d'électricité au moindre coût et dans le respect de l'environnement.

La BMCI considère que le changement climatique présente à la fois des risques et des opportunités. Les risques physiques ou de transition peuvent se matérialiser en risque de crédit, de liquidité et de marché. La BMCI affiche une volonté de renforcer son engagement dans le financement de la transition énergétique, conformément à la politique du Groupe BNP Paribas et celle du

Royaume du Maroc, qui souhaitent investir de manière significative dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

PROGRAMME "GEFF MOROCCO "

La BMCI a renouvelé en Décembre 2021 son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) dans le cadre du Programme "GEFF Morocco " (Green Economy Financing Facility). Ce renouvellement doté d'une ligne de financement de 25 millions d'euros est dédié à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables et à la gestion des ressources (eau, déchets...).

ENGAGEMENT 11 : LA DIMINUTION DE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE LIEE A NOTRE FONCTIONNEMENT PROPRE

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement afin de mieux gérer les risques environnementaux et préserver les ressources naturelles dans le respect des exigences réglementaires.

La BMCI s'efforce de limiter les impacts sur l'environnement qui résultent de ses activités bancaires. Son action vient en soutien des objectifs à 2025 du Groupe BNP Paribas.

La réduction de l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre concerne la consommation d'eau et de papier, la gestion des déchets, et les émissions de gaz à effet de serre, principalement issues de l'énergie consommée. La BMCI n'est pas une source significative de pollution sonore ou de toute autre pollution spécifique, elle mène néanmoins diverses actions en faveur du bien-être dans l'immobilier de ses espaces, bureaux et agences. Un budget annuel estimatif de près de MAD 3 millions est dédié à l'amélioration de l'empreinte environnementale directe de la BMCI.

REDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE

La BMCI a initié plusieurs chantiers pertinents pour impacter durablement sa consommation énergétique :

- Depuis 2017, mise en place de la GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) pour digitaliser et fiabiliser son tableau de bord énergétique. Les relevés réguliers favorisent la mise en œuvre d'une démarche globale et durable, basée sur des relevés des consommations d'eau et d'électricité, mais aussi l'engagement des fournisseurs de maintenance à proposer des solutions de progrès énergétiques.
- La Direction Immobilier Exploitation (IMEX), a mis en place le Facility Management (FM) pour externaliser la maintenance du Parc Immobilier, pour réduire la consommation énergétique et accroître la durée de vie des équipements. IMEX œuvre à la généralisation de solutions optimisées, à savoir : l'éclairage LED, les détecteurs de mouvements, les films solaires, VRV (volume de réfrigérant variable) pour l'optimisation du chauffage et climatisation, ainsi que les ajustements des temps de fonctionnement des

installations techniques. Ces solutions seront déployées à terme sur l'ensemble des sites et le réseau d'agences de la BMCI. IMEX veille à intégrer les critères liés notamment à la sécurité, l'efficacité énergétique, l'hygiène et tout autre aspect contribuant à l'amélioration du confort et bien-être des collaborateurs dans tout projet de construction et rénovation.

- Trois bâtiments, la Perna, la Colline et la Banque privée, ont été équipés en panneaux photovoltaïques

REDUCTION DE L'IMPACT LIE AUX DEPLACEMENTS

- Installation de systèmes de visioconférences pour éviter les déplacements dans le cadre de réunions internes.
- Développement du système de formation en e-learning pour réduire les séances en présentiel.

REDUCTION DE L'IMPACT LIE A LA CONSOMMATION DE PAPIER

La BMCI a initié plusieurs actions pour réduire l'impact lié à la consommation du papier :

- Remplacement des imprimantes individuelles par des imprimantes multifonctions mutualisées.
- Optimisation des dotations de papier
- Numérisation de nombreux documents internes (bulletins de paie, supports de communication interne).
- Impression des relevés de compte en recto/verso.
- Intégration de critères environnementaux dans le processus d'achat du papier. 100% du papier (interne et clients) utilisé est certifié « responsable » depuis 2015

GESTION OPTIMISEE DES DECHETS

La BMCI a lancé plusieurs projets pour améliorer le traitement et la valorisation des déchets :

- Politique Déchets s'articulant autour de 3 axes et des actions ci-après :

1. Tri sélectif des déchets
 2. Définition des points de collecte et de regroupement
 3. Valorisation et traçabilité
- Equipement des bâtiments centraux de poubelles de tri.
 - Publication de la **Charte Zéro Plastique**, formalisant l'engagement de la BMCI de lutter contre le plastique à usage unique, dans les espaces de travail.
 - Récupération et recyclage des toners des imprimantes

- La gestion du matériel informatique obsolète en collaboration avec des partenaires ayant pour mission de revaloriser le matériel informatique usagé.

LA BMCI ne fait l'objet d'aucun litige relatif à des problématiques d'ordre environnemental.

ENGAGEMENT 12 : LA CONNAISSANCE ET LE PARTAGE DES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Notre engagement

Notre responsabilité environnementale se traduit par notre engagement à diffuser de bonnes pratiques environnementales auprès du plus grand nombre.

IMPLIQUER NOS COLLABORATEURS

La BMCI a initié en 2023 le déploiement de la fresque du climat au profit de ses collaborateurs. Une vingtaine de sessions ont été dispensées pour près de 180 collaborateurs.

Chaque année, la BMCI lance une campagne « écoGESTES » détaillant les gestes que chaque collaborateur peut adopter au quotidien afin de contribuer à la démarche de l'entreprise pour réduire son impact environnemental.

La BMCI a organisé en 2023 la 9^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable, avec un focus sur la région de Marrakech, et ayant pour objectif de :

- Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du développement durable.
- Réaliser des actions en faveur du climat, des jeunes, de l'entrepreneuriat social et des écosystèmes locaux.

A cette occasion, plusieurs initiatives ont été lancées: atelier fresque du climat , atelier de poterie pour des usages plus écologiques, visite de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) de Marrakech, diffusion de messages de sensibilisation aux gestes écolos, formation e-learning sur le changement climatique.

Cet événement permet également d'acculturer les collaborateurs sur notre engagement sociétal au travers notamment l'organisation d'une cérémonie de clôture des programmes de bénévolat 1MillionHours2Help et Help2Help pour distinguer les collaborateurs bénévoles les plus actifs ainsi que les partenaires associatifs.

INDICATEURS

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif des employés total	Nombre	2985	2886	2797	2714	2691
Effectif des employés Région Casablanca	Nombre	2113	2243	2023	1953	1965
Effectif des employés Région Agadir	Nombre	140	132	126	122	112
Effectif des employés Région Fès (Région EST)	Nombre	206	197	176	177	174
Effectif des employés Région Marrakech	Nombre	150	119	134	136	127
Effectif des employés Région Rabat	Nombre	225	84	199	196	191
Effectif des employés Région Tanger	Nombre	151	111	139	130	122
Effectif des employés en CDD	Nombre	0	0	0	0	0
Effectif des employés en contrat permanent (CDI)	Nombre	2926	2836	2750	2643	2661
Effectif des employés en contrat temporaire Anapec	Nombre	59	50	47	71	30
Effectif intérimaires	Nombre	166	172	457	430	303
Effectif BMCI par branche d'activité - Banque privée	Nombre	46	44	42	40	40
Effectif BMCI par branche d'activité - BUCC	Nombre	158	117	118	127	133
Effectif BMCI par branche d'activité - Corporate Banking	Nombre	367	355	340	339	306
Effectif BMCI par branche d'activité - Fonctions Support	Nombre	879	866	832	784	835
Effectif BMCI par branche d'activité - Retail Banking	Nombre	1535	1504	1465	1424	1377
Effectif des employés	Femmes	1567	1525	1501	1454	1488
	Hommes	1418	1361	1296	1260	1203
Effectif des employés hommes en contrat permanent	Nombre	1399	1343	1278	1235	1193
Effectif des employés hommes en contrat temporaire Anapec	Nombre	19	18	18	25	10

Effectif des employés femmes en contrat permanent	Nombre	1527	1493	1472	1408	1468
Effectif des employés femmes en contrat temporaire Anapec	Nombre	40	32	29	46	20
Effectif des employés cadres - Total	Nombre	1306	1383	1333	1301	1366
Effectif des employés femmes cadres	%	49,50%	50,00%	51%	50%	52%
Effectif des employés femmes managers	%	40,40%	41,06%	40,89%	37,47%	42,86%
Taux de femmes au sein de la population SMP (Senior Management Position)	%	45%	32%	26%	29,63%	32,26%
Effectif des employés gradés - Total	Nombre	1577	1448	1343	1262	1184
Effectif des employés gradés - Femmes	%	54,00%	55,25%	56,14%	57,05%	58,70%
Recrutements de nouveaux employés	Femmes	78	29	99	125	156
	Hommes	53	25	72	107	97
Recrutements de nouveaux employés (permanents)	Nombre	99	31	124	179	233
Recrutements de nouveaux employés (temporaires ANAPEC)	Nombre	32	23	47	53	20
Recrutements de nouveaux employés (total)	Nombre	131	54	171	232	253
Recrutements de nouveaux employés femmes (permanents)	Nombre	56	17	69	92	143
Recrutements de nouveaux employés femmes (temporaires ANAPEC)	Nombre	22	12	30	33	13
Recrutements de nouveaux employés hommes (permanents)	Nombre	43	14	55	87	90
Répartition par ancienneté (de 10 à 14 ans)	Femmes	285	330	420	441	453
	Hommes	339	393	421	401	379
Répartition par ancienneté (de 15 à 19 ans)	Femmes	117	138	156	169	211

	Hommes	106	145	201	234	264
Répartition par ancienneté (de 20 à 24 ans)	Femmes	34	44	56	60	73
	Hommes	43	41	43	51	61
Répartition par ancienneté (de 25 à 29 ans)	Femmes	82	73	52	27	25
	Hommes	85	75	61	28	27
Répartition par ancienneté (de 30 à 34 ans)	Femmes	37	43	49	53	51
	Hommes	45	55	46	64	53
Répartition par ancienneté (de 35 ans et plus)	Femmes	13	7	5	4	5
	Hommes	17	15	10	7	8
Répartition par ancienneté (de 5 à 9 ans)	Femmes	573	548	454	360	325
	Hommes	486	404	305	242	195
Répartition par ancienneté (moins de 5 ans)	Femmes	426	342	309	340	345
	Hommes	297	233	209	233	216
Départs par genre	Femmes	126	74	123	172	122
	Hommes	130	89	137	143	154
Départ (employés temporaires)	Femmes	7	0	10	5	6
	Hommes	2	2	3	3	4
Départ par motif - Démission	Nombre	153	106	143	152	195

Départ par motif - Licenciement	Nombre	14	11	2	16	18
Départ par motif - Retraite	Nombre	35	25	30	28	27
Départ par motif - Autres	Nombre	54	21	85	119	36
Départs (employés permanents)	Femmes	119	74	113	167	116
	Hommes	128	87	134	139	150
Absentéisme	Total (%)	6,15%	6,06%	5,57%	5,52%	4,67%
	Femmes (%)	10,90%	10,04%	8,99%	4,71%	7,35%
	Hommes (%)	1,56%	1,63%	1,73%	0,81%	1,44%
Absentéisme (maladies longue durée et maternité non incluse)	%	2,10%	2,11%	2,15%	1,95%	1,00%
Accident de travail et durant trajet	Nombre	2185	1809	2283	2180	1882
Accidents du travail	Nombre	85	63	82	68	60
Autres absences (autres absences rémunérées et non rémunérées)	Nombre	615	1689	821	484	506
Grèves	Nombre	-	-	-	0	0
Licenciement dû à une réorganisation	Nombre	0	0	0	0	0
Total absences (maternité et maladies longue durée incluses)(jours)	Jours	68716	67918	58167	56196	45809
Taux de fréquence des accidents de travail /200 000 heures travaillées	Ratio	2,90	2,10	2,93	2,00	2,84
Total absences (accidents de travail)	Jours	-	-	990	979	868
Employés couverts par une protection sociale en matière de santé, prévoyance et retraite	%	100%	100%	100%	100%	100%
Employés en situation de handicap	%	<1%	<1%	<1%	<1%	<1%
Part des collaborateurs ayant bénéficié d'un entretien d'évaluation annuel (%)	%	97%	95%	99%	93%	100%
Budget annuel dédié à la formation	Milliers Dirhams	7 564	5 522	7 180	9 288	9 580
Employés ayant eu au moins une formation durant l'année	%	99%	99%	99%	99%	99%
Heures de formation en E-learning	Heures	15 450	9 172	13 603	10 814	18 933
Heures de formation en présentiel	Heures	34 190	70 340	60 236	43 063	26 836

Participation à la formation en e-learning	Nombre	32 392	15 568	42 224	32 884	49 268
Participation à la formation en présentiel	Nombre	4 039	6 592	5 656	5 304	4 691
Mobilités internes réalisées	Nombre	601	445	514	581	662
Taux de mobilité interne	%	20%	15%	18%	21%	25%
Heures travaillées	Nombre	5862208	5930320	5 589 757	5 465 623	5 354 164
Part des employés couverts par les Comités Hygiène et Sécurité	%	100%	100%	100%	100%	100%
Rotation du personnel (turnover)	%	5,42%	3,62%	5,09%	5,53%	7,38%
Salariées femmes promues dans une catégorie supérieure	Nombre	314	337	262	364	363
Total salariés promus dans une catégorie supérieure	Nombre	621	675	523	646	648
Accords de convention collective	Nombre	1	1	1	1	1
Employés BMCI couverts par les accords de négociation collective / convention GPBM	%	100%	100%	100%	100%	100%
Réunions avec les partenaires sociaux	Nombre	5	7	4	3	6
Consommation de papier	Tonnes	317	293	280	267	233
% papier responsable (certifié ou issu de matières recyclées)	%	100%	100%	100%	100%	100%
Déchets générés	Tonnes	105	75	69	88	107
Déchets recyclés ou réutilisés	%	50%	50%	50%	50%	50%
Consommation d'eau	m ³	52 868	46 789	47 365	42 298	43 340
Consommation d'énergie	MWh	8 810	7 399	8 901	9 720	9 460
Emissions CO2 (scope1/2/3 ¹)	Tonnes	7 018,2	5 838,6	7 421,4	8 219,85	7 209

INDEX GRI

Norme GRI	Élément d'information	Localisation
-----------	-----------------------	--------------

¹ Le scope 3 ici ne couvre que les déplacements professionnels

GRI 2: Eléments généraux d'information 2021	2-1 Informations organisationnelles	Notre Profil
	2-2 Entités	A propos du Rapport
	2-3 Période, fréquence et point de contact	A propos du Rapport
	2-4 Retraitement des informations	A propos du Rapport
	2-6 Activité et chaîne de valeur	Notre Profil
	2-7 Employés	Indicateurs
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Indicateurs
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Gouvernance
	2-15 Conflits d'intérêts	Gouvernance

	2-18 Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Les attentes de nos parties prenantes
	2-30 Négociations collectives	Dialogue social
GRI 3: Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Enjeux pertinents de la BMCI
	3-2 Liste des thèmes pertinents	Enjeux pertinents de la BMCI
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Responsabilité environnementale
	201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Indicateurs
GRI 203: Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Responsabilité civique
GRI 204: Pratiques d'achats 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Responsabilité économique
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Responsabilité économique
	205-2 Communication/formation sur politiques/procédures anti-corruption	Responsabilité économique
GRI 207: Fiscalité 2019	207-1 Approche fiscale	Charte RSE
	207-3 Engagement des parties prenantes et prise en compte de leurs préoccupations	Les attentes de nos parties prenantes
	207-4 Reporting par pays	Notre Profil
	301-2 Matières recyclées utilisées	Indicateurs

	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	Responsabilité environnementale
GRI 302: Energie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Indicateurs
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Responsabilité environnementale
GRI 303: Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Responsabilité environnementale
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Responsabilité environnementale
GRI 305: Emissions 2016	305-1 Emissions directes de GES (champ d'application 1)	Indicateurs
	305-2 Emissions indirectes de GES (champ d'application 2)	Indicateurs
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	Indicateurs
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Responsabilité environnementale
	306-3 Déchets générés	Indicateurs
GRI 307: Conformité environnementale 2016	307-1 Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	Responsabilité environnementale
GRI 308: Evaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés avec des critères environnementaux	Responsabilité économique
GRI 401: Emploi 2016	401-1 Recrutements de nouveaux employés et rotation du personnel	Indicateurs
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de management de la santé et de la sécurité au travail	Responsabilité sociale
	403-3 Services de santé au travail	Responsabilité sociale

	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Indicateurs
	403-9 Accidents du travail	Indicateurs
	403-10 Maladies liées à un accident du travail	Indicateurs
GRI 404: Formation et éducation 2016	Carrières	Responsabilité sociale
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences/aide à la transition	Responsabilité sociale
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Indicateurs
GRI 405: Diversité et égalité des chances	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Gouvernance Indicateurs
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Responsabilité sociale
GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1 Opérations/fournisseurs avec un droit de liberté syndicale	Responsabilité sociale
GRI 412: Evaluation des droits de l'homme 2016	412-2 Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	Responsabilité civique
GRI 413: Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale (impact et programmes)	Responsabilité civique
GRI 414: Evaluation sociale des fournisseurs	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Responsabilité économique